

Rapport du Groupe de travail sur les « Valeurs »

Pierre BECKOUCHE (coordinateur, IPEMED), Abdellah EL ASRY (Stratorg, France), Jean Luc FALLOU (Stratorg, France), Salam KAWAKIBI (ARI, Syrie), Salim KELALA (CEAP, Algérie), Sanja KLEMPIC (IMES, Croatie), Tawfic MOULINE (IRES, Maroc), Jacques OULD AOUDIA (Minefi, France), Ahmed Youra OULD HAYE (MAED, Mauritanie), Khaled SELLAMI (ITES, Tunisie), Vladimir SKRAČIĆ (Université de Zadar, Croatie).

P. Beckouche, 23 09 2010

SOMMAIRE

Résumé	2
1. Introduction : les objectifs du groupe de travail	3
1.1. Pas de prospective commune ni d'intégration régionale sans valeurs communes	
1.2. Passer des « valeurs » aux « préférences collectives »	
1.3. Trois objectifs	
1.4. La suite	
2. Valeurs et préférences collectives	6
2.1. La difficile approche de la notion de « valeurs »	
2.2. La notion de « préférences collectives » (questions du temps, de la liberté, et de la justice)	
3. Evolution des valeurs nationales : les études de cas (Maroc et Tunisie) et le débat	14
3.1. Portée et limites de la théorie du « changement des valeurs »	
3.2. Evolution des valeurs en Tunisie	
3.3. Evolution des valeurs au Maroc	
3.4. Principaux éléments du débat	
4. Les vecteurs de mobilisation : la mise en mouvement des sociétés	20
4.1. Peurs et mobilisations passées	
4.2. La démarche Stratorg du « contrat invisible »	
Annexes	23
1. Composition du groupe de travail et participants aux séminaires « Méditerranée 2030 »	
2. Les valeurs dans la société tunisienne entre stabilité et mutations (M. Nasraoui)	
3. L'enquête de 2004 sur l'évolution des valeurs au Maroc (T. Mouline)	
4. Le partage de valeurs communes entre le Nord et le Sud (A. Hadj Nacer)	
5. Note sur les éléments de divergence des pays euroméditerranéens (Ch. Abdallah)	
6. Article de Georges Corm « Adieu Beyrouth méditerranéenne »	
Liste des acronymes	37

Résumé

Dans le cadre du programme de prospective « Méditerranée 2030 », IPEMED, qui se consacre au rapprochement des deux rives de la Méditerranée par l'économie, a été confronté à une question venue notamment des décideurs de la rive sud : au nom de quelles valeurs devrions-nous faire le choix d'une intégration euroméditerranéenne ?

Pour répondre à ce délicat croisement d'approches économique et culturelle, le programme de prospective a monté un groupe de travail dédié aux valeurs euroméditerranéennes. Sa première tâche a consisté à différencier trois notions différentes :

(i) la notion de valeur, notion complexe qui ne doit surtout pas être limitée à la religion, ni élargie à un ensemble trop disparate de comportements (familiaux, religieux, politiques, de loisir, associatifs...), ni abordée de manière normative et notamment en posant que les valeurs occidentales constitueraient un « kit » prêt-à-porter (le groupe de travail reprend à son compte la formule selon laquelle « la démocratie ça ne s'exporte pas, ça s'importe ») ;

(ii) la notion de « préférences collectives », qui fait l'objet d'un nombre croissant de travaux compte tenu de la nécessité dans laquelle les nations se trouvent de coopérer les unes avec les autres. Il s'agit non pas de nous mettre d'accord sur une valeur positive commune, cardinale et absolue ; mais sur nos *difficultés* communes face à un dilemme sociétal, et sur une façon commune – parmi plusieurs autres possibles – d'y répondre. Ces dilemmes sociétaux sont notamment la question du rapport au développement (choix entre court terme et long terme, entre pérennité et transformation, autrement dit la question du temps), celle du rapport entre autonomie individuelle et cohésion collective (autrement dit la question de la liberté), et celle du rapport au droit (autrement dit la question de la justice et notamment de la place de la règle de droit). Ces dilemmes ne sont pas propres à la Méditerranée ; mais c'est sans doute la capacité à définir des préférences collectives communes qui dessinera les contours les plus significatifs des régions de demain ;

(iii) la notion de « vecteurs de mobilisation ». Identifier les valeurs qui fondent une région commune ou les préférences qui définissent son projet est une chose ; les mettre en mouvement en est une autre. Dans vingt ans y aura-t-il une valeur pour la défense de laquelle les populations, dans toute la région, descendront dans la rue si elle devait être remise en cause ? Il s'agit d'identifier ce qui travaille à bas bruit, et que nous ne repérons peut-être pas encore clairement. C'est ce à quoi répond la méthodologie dite du « contrat invisible » mise en œuvre par la société Stratorg dans le cadre de Méditerranée 2030.

Sur un plan plus sociologique, le groupe de travail s'est par ailleurs attaché à l'évolution rétrospective des valeurs dans certains pays de la région. Deux séminaires ont été consacrés aux cas de la Tunisie et du Maroc. Ils ont montré, à la fois, la persistance d'un fort attachement aux valeurs collectives et notamment familiales, et la montée en puissance de valeurs dites modernes, celles de l'individuation (y compris dans la pratique religieuse) qui a caractérisé l'évolution des sociétés européennes depuis au moins les trois derniers siècles. Dans les deux pays également, le politique a été identifié comme un « maillon faible des valeurs collectives ». Cela pose le problème de l'investissement de ce champ par les acteurs du développement, si l'on veut faire de la règle de droit une préférence collective partagée dans la région.

Sur un plan pratique, il reste à appliquer la méthodologie du contrat invisible à d'autres pays de la région. Une autre piste consisterait à faire le bilan des différents groupes de travail lancés par Euromed depuis 1995 sur la question des valeurs communes. Enfin l'idée d'une enquête régulière sur l'évolution des valeurs dans l'espace régional (« baromètre euroméditerranéen ») pourrait faire l'objet d'investigations complémentaires.

1. Introduction : les objectifs du groupe de travail

Les valeurs sont une notion difficile à cerner. Elles sont intériorisées mais pas toujours conscientes ou agencées en un discours élaboré, même si elles orientent les actions des personnes et des groupes sociaux. Elles sont souvent présentées comme une évidence, par exemple à travers une devise nationale (« liberté égalité fraternité »), mais ne sont pas toujours mises en pratique ni autant partagées qu'on veut bien le croire. Elles sont volontiers données comme absolues – puisque ce sont des valeurs qui établissent ce qui vaudrait en soi et pour toujours – alors qu'elles sont dépendantes de l'histoire, des évolutions économiques et sociales, des cultures propres à chaque pays voire à chaque communauté d'individus. On comprend que la difficulté soit encore plus grande dès lors qu'on souhaiterait mettre à jour ou définir ce que seraient les valeurs communes à une région entière comme la région euroméditerranéenne.

1.1. Pas de prospective commune ni d'intégration régionale sans valeurs communes

La question est posée par les décideurs politiques de la rive sud : faire une région commune, soit, mais au nom de quelles valeurs ? C'est ce qu'a confirmé le premier séminaire du programme de prospective « Méditerranée 2030 » du 21 avril 2009, programme lancé à l'initiative d'IPEMED et auquel sont associés plusieurs organismes euroméditerranéens et nationaux dédiés à la prospective : le débat sur la prospective de l'intégration euroméditerranéenne ne peut pas être mené entre les participants au programme et encore moins être tranché dans le sens de l'intégration régionale, si nous n'abordons pas la question des valeurs qui pourraient la fonder.

Le problème, c'est que même si les valeurs sont moins absolues qu'on le croit souvent, elles n'ont d'efficace que dans la durée, à la fois dans le passé et pour le futur. Les territoires nouveaux, comme le sont les régions, peuvent donc difficilement se prévaloir de valeurs communes.

Pour simplifier, on pourrait alors s'en tenir aux valeurs que partageraient les populations d'une région mais de manière non exclusive : non pas une ou deux valeurs spécifiquement communes à la région, mais des valeurs plus larges qu'ils partageraient aussi avec bien d'autres habitants du monde. Mais les choses n'en seraient pas forcément facilitées : l'expérience européenne, par exemple, montre que les Européens sont loin d'avoir des valeurs en tous points comparables. Réalisée tous les dix ans depuis les années 1980, l'enquête sur les valeurs des Européens montre à la fois une forte communauté de comportements en matière de mœurs, d'attitudes politiques et religieuses, mais également une différenciation qui perdure entre l'Europe latine, conflictuelle, encore fortement hiérarchisée, peu confiante en elle-même et dans les autres, et une Europe du Nord plus consensuelle et plus égalitaire.

Aucune enquête de ce type n'est disponible pour les pays d'Afrique du Nord, du Proche-Orient et des Balkans, mais on prend peu de risque à dire que les valeurs sont fort disparates d'une partie à l'autre de l'ensemble euroméditerranéen. Alors que chacun des pays en est souvent encore à consolider ses valeurs nationales propres (pays des Balkans et notamment de l'ex-Yougoslavie, Liban, mais aussi Turquie qui est passée, avec les déchirements qu'on connaît, du statut de centre impérial à celui d'Etat-nation il n'y a pas si longtemps, etc.), on mesure la difficulté à repérer ce que seraient des valeurs communes à tous les pays de la région.

On identifie bien des comportements convergents des populations (pratique religieuse plus individualisée, prégnance croissante de la famille nucléaire au détriment de la famille élargie, mimétisme des comportements démographiques, des pratiques alimentaires, aspirations démocratiques, etc.), mais ceux-ci se généralisent tellement dans le monde qu'on voit mal qu'ils puissent caractériser – et encore moins mobiliser – les pays de la région euroméditerranéenne en tant que telle. Et puis des comportements comparables signifient-ils des valeurs communes ?

1.2. Passer des « valeurs » aux « préférences collectives »

Une façon d'avancer est sans doute de raisonner moins en termes de « valeurs » – qui renvoient aux fondamentaux immémoriaux d'un groupe social, qu'en termes de « préférences collectives » – qui renvoient à des orientations stratégiques sur un temps plus court. Non pas la certitude des fondements, mais le choix pour le futur qui vient. Non pas ce qui touche à l'absolu fondateur, mais ce qui met pragmatiquement d'accord sur des lignes d'action pour une phase donnée. Non pas ce qui délimite et différencie absolument un peuple vis-à-vis des autres, mais ce qui peut le faire agir

avec d'autres peuples, selon une géométrie éventuellement évolutive, chaque peuple gardant en tout état de cause ses fondements propres. Et peut-être, sur le long cours, ces préférences collectives constitueraient-elles peu à peu de nouvelles valeurs communes.

Dans l'évolution des sociétés, ce qui change le moins vite est la culture (y compris les valeurs, ou l'« idéologie » au sens de Louis Dumont¹), parce qu'elle constitue le soubassement de tout. Deux phénomènes de grande ampleur changent toutefois la donne, et déclenchent le besoin de définir des valeurs ou des préférences communes. Le premier est la globalisation, l'accroissement des échanges et de la circulation des idées, donc la confrontation des systèmes culturels. Ce qu'on pourrait appeler le « benchmarking » des systèmes culturels se fait inévitablement, les sociétés comparant crûment l'« efficacité » de leurs systèmes économiques et sociaux – donc culturels. L'acculturation, ce processus par lequel un système culturel s'approprie certains éléments de systèmes différents, se fait nécessairement, comme le métissage des traits physiques progresse inévitablement avec la mondialisation de la circulation humaine.

Le deuxième phénomène est l'apparition d'un territoire qu'on pourrait appeler de « quatrième type », qui n'est pas la nation, ni l'infranational (le local), ni le global, mais le regroupement d'un ensemble de pays en une grande région, dont la Communauté européenne constitua la première occurrence². Les causes en sont essentiellement économiques, mais la proximité historique et géographique des pays concernés facilite l'acculturation, et facilite donc la constitution d'un socle culturel commun requis par un développement économique intégré.

Si l'on dit « facilite » et non pas « provoque », c'est parce que rien, dans ce domaine, n'est automatique. Le culturel est ce domaine particulier au nom duquel une personne, un groupe ou un pays est prêt à mourir parce que c'est l'essentiel fondateur qui est en jeu. C'est le domaine, à la fois, qui rend le reste possible et permet l'innovation ; et le domaine de la résistance, de ce que l'on changera en tout dernier ressort. Que l'on parle de valeurs ou de préférences collectives, l'engagement dans le nouveau n'est donc pas facile, encore moins automatique. Il faut pour le déclencher ce que le groupe de travail a décrit, en reprenant l'approche de la société Stratorg, sous le terme de « vecteurs de mobilisation ». Les vecteurs de mobilisation sont les événements et les représentations, explicites ou implicites (Stratorg parle de « contrat caché »), qui feront que des valeurs ou des préférences collectives pourront, à un moment donné et sur un espace donné, mobiliser les populations dans un sens commun.

Dans le cas de l'Europe, c'est la volonté de paix, après la deuxième guerre mondiale, qui constitua le vecteur de mobilisation. Les préférences collectives qui étaient potentiellement communes ont alors pu être mises en œuvre, rendant possible la convergence des niveaux de vie et des aspirations démocratiques lors des élargissements ultérieurs. Dans le cas euroméditerranéen, quels seraient les vecteurs de mobilisation susceptibles de mobiliser les sociétés, comme le contrat social lie chaque communauté des citoyens d'un Etat nation, les fait tenir ensemble et agir ensemble ?

1.3. Trois objectifs

Le groupe de travail s'est fixé trois objectifs. Le premier était d'approfondir, sur un plan disons théorique, cette distinction entre la notion de « valeurs » et celle de « préférences collectives » (partie 2). Le deuxième était de faire le point de l'évolution sociologique rétrospective des valeurs de quelques pays de la région au cours des dernières décennies, afin d'identifier une éventuelle convergence des valeurs ou au moins des comportements, entre les deux rives de la Méditerranée (partie 3). Le troisième objectif, plus politique, était d'identifier ce que pourraient être les « vecteurs de mobilisation » qui pourraient faire passer les préférences collectives de la région d'un statut de virtualité à quelque chose de plus opérationnel (partie 4).

La deuxième partie du texte reprend les matériaux qui ont servi de base aux travaux du groupe et qui se sont enrichis des débats tenus à l'occasion des différents séminaires du programme « Med 2030 ». La troisième partie est le résultat de deux réunions tenue l'une à Tunis le 21 novembre 2009 à l'invitation de l'ITES, l'autre à Rabat le 24 février 2010 à l'invitation de l'IRES. La quatrième partie donne les principaux résultats des analyses menées par la société Stratorg lors de ces

¹ Louis Dumont appelle idéologie le système de représentation d'une société, sans aucune connotation normative ou critique. Voir notamment Dumont L., 1983, *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Le Seuil, Paris.

² Bien d'autres exemples d'élargissement des territoires politiques ont existé dans l'histoire. Mais c'est la première fois qu'à une telle échelle un regroupement se fait de manière volontaire et non pas militaire.

séminaires « Med 2030 » et lors d'un Petit Déjeuner organisé par IPEMED le 7 mai 2010 autour d'Abderrahmane Hadj Nacer et de Jean-Luc Fallou. Les participants à ces différentes réunions, qui dépassent de beaucoup les membres du groupe de travail, ne retrouveront pas toujours la chronologie de leurs débats, qu'on a préféré ré-agencer de manière logique. On espère qu'ils retrouveront les principales des idées qui ont animé ces différents débats un an durant.

1.4. La suite

S'agissant d'un champ aussi complexe que l'interface entre le culturel et l'économique, on comprendra que le groupe de travail considère que le présent rapport ne constitue qu'une contribution partielle et qu'une étape dans un processus qui sera forcément long. Il a conscience aussi que ce texte soulève davantage de questions qu'il n'apporte de réponses opérationnelles.

Il restera notamment à analyser l'acquis du processus de Barcelone dans le domaine des valeurs : quelles sont les valeurs communes qui furent implicitement ou explicitement portées par les accords de Barcelone ? Quels sont, depuis 1995, les résultats des différents groupes de travail lancés par Euromed sur la question des valeurs ? De nombreux consensus ont été institutionnalisés (dans la déclaration de Barcelone de 1995 ou dans celle du sommet de Paris de 2008). Que ces consensus aient été suivis d'effets ou non, peu importe, il existe de toute façon un acquis intellectuel à reprendre.

Les participants aux différents séminaires ont convenu que, s'il subsiste des désaccords entre les pays de la région, ces derniers ne proviennent pas d'une rupture civilisationnelle entre plusieurs conceptions des valeurs, mais de divergences d'interprétation et de mise en œuvre autour de grands principes communs ou comparables d'une rive à l'autre. Il s'agit donc de mener un travail sur les représentations et sur les évolutions des valeurs. Une étape ultérieure du travail pourra consister à mettre en place une enquête, voire une consultation régulière (« baromètre ») afin d'obtenir une représentation des préférences collectives et des valeurs communes auprès des populations euroméditerranéennes, et de mesurer la vitesse de leur convergence – ou de leur divergence. L'habitude des enquêtes d'opinion et baromètres se répand dans les PSEM (voir l'*Arab Democracy Barometer*, l'*Arab Network on Public Opinion Surveys* établi au Caire etc.), ce qui rend le projet envisageable. Cela dépasse évidemment de beaucoup l'ambition du présent rapport.

2. Valeurs et préférences collectives

On résume ici les discussions du groupe de travail sur la dimension théorique de la notion de « valeurs ». Ces quelques pages n'ont pas vocation à décrire avec précision les réalités de chaque pays de la région ; on regroupe allègrement les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée par le terme de « PSEM », et tous les pays de la rive nord par le terme de « pays européens », ce qui ferait hurler les sociologues et anthropologues sérieux. Ces analyses liminaires n'ont pour objet que de poser les termes du débat.

2.1. La difficile approche de la notion de « valeurs »

Il faut éviter trois écueils lorsque l'on veut approcher la notion de « valeurs » :

- la réduction de la question à la religion, réduction fréquente dans l'ensemble euroméditerranéen et qui simplifie à l'extrême les rapports entre « Orient » musulman et « Occident » chrétien ou « judéo-chrétien »³. La religion fait évidemment partie du champ culturel et est une des expressions des valeurs, mais elle n'épuise pas la question.
- Le deuxième écueil serait, à l'inverse, l'extension à des questions aussi floues et variées que le bien-être, la solidarité, l'identité, la spiritualité... C'est ce que fait par exemple le *World Value Survey* qui aborde les valeurs relatives à la famille, aux loisirs, à la politique, à la religion, à la science et à la foi, à la nation, aux rapports entre voisins, à la participation à des actions collectives (sport, art, associations...), etc. **Le rapport de la Fondation Anna Lindh sur la coopération culturelle en Méditerranée procède également de cette approche très large**⁴.
- Le troisième écueil serait d'aborder la question sous l'angle normatif de ce qui serait bien ou mal, car cela conduit inévitablement à des raccourcis idéologiques – par exemple considérer l'ensemble des valeurs occidentales comme étant par nature les bonnes valeurs à généraliser.

Une première solution peut résider dans l'identification des valeurs sur lesquelles nous serions d'accord dans l'ensemble de la région,

- soit parce qu'elles constituent des particularités méditerranéennes fortes (les mémoires et les patrimoines, le plurilinguisme, la traduction et l'interaction culturelle...). Mais encore faudra-t-il s'entendre sur ce qu'est, au juste, le patrimoine méditerranéen, et si l'on met l'accent sur la tradition d'interaction culturelle en Méditerranée, de s'entendre sur les conditions de son expression aujourd'hui – car comment s'appuyer sur l'interaction culturelle quand la libre circulation des personnes n'est pas assurée ?
- soit parce qu'il s'agit de valeurs universelles (les besoins fondamentaux de tout être humain comme l'accès à l'éducation et la santé, le besoin de sécurité des nations comme des individus déclinés dans toutes leurs dimensions, la reconnaissance et le respect mutuel, la règle de droit...). Mais alors rien ne distinguera vraiment la Méditerranée des autres parties du monde ; par surcroît, des valeurs partagées ne sont pas forcément mobilisatrices dans le sens d'un projet commun.

Quant à l'option d'adopter une et une seule valeur emblématique, comme la démocratie, elle peut être fragilisée par les procès habituels qu'on lui fait : valeur pseudo universelle et en réalité

³ Voir notamment les travaux de Georges Corm sur la réinterprétation historique, et parfois l'instrumentalisation politique, des valeurs et en particulier les valeurs religieuses. Par exemple « Religion et géopolitique : une relation perverse », conférence donnée à l'Université d'été de la principauté d'Andorre, Août 2009, polygr., Beyrouth, ou encore « La notion historique d'Occident : une construction mythologique aux conséquences funestes », *Questions Internationales* n°41, 2010, Paris.

⁴ Dans le cadre du programme de travail de la Fondation "Common road map for restoring trust in shared values", le rapport mobilise les valeurs ou préférences collectives suivantes: Curiosity, Obedience and religious beliefs, Attachment to spiritual and moral values, Independence, Family solidarity, Respect for the other cultures and cultural diversity, Mediterranean way of life and food, Common cultural heritage and history, Environmental challenge and respect, Hospitality, Creativity, Youth and social dynamism, Individual freedom and the rule of law, Social solidarity, Gender equality... (*The Anna Lindh Report, Euromed Intercultural Trends*, 2010).

imposée par l'Occident⁵, valeur théorique formelle qui masque toutes sortes de pratiques nécessairement discrétionnaires, valeur idéale hors d'atteinte pour tel pays en développement.

Car, difficulté supplémentaire, il faut évidemment distinguer entre les valeurs actuelles, et les valeurs potentielles ou souhaitées. S'agissant de valeurs souhaitées, comme la démocratie et l'Etat de droit par exemple, est-on bien sûr qu'elles sont partagées (qui les définit et les choisit : les décideurs politiques ? les populations et comment ?), et est-on bien sûr qu'elles fondent l'action stratégique ? On voit bien qu'on peut facilement glisser du registre des valeurs à celui de l'idéologie ou des vœux pieux...

Enfin s'agissant de la mise en œuvre de ces valeurs, il est important de distinguer entre (i) les « *fonctions* institutionnelles » – fondamentales, universelles, comme l'organisation du pouvoir, de la justice, de la protection des plus vulnérables, de la sécurité des transactions, et des contrats ; et (ii) les « *arrangements* institutionnels » – qui sont les réponses idiosyncratiques que telle société invente pour satisfaire, plus ou moins correctement, les fonctions institutionnelles. On peut appliquer cette distinction aux valeurs. Ainsi, concernant le pouvoir, la *fonction* serait la légitimité, tandis que la réponse par les élections au suffrage universel serait un *arrangement* parmi d'autres modalités possibles (car dans l'histoire bien d'autres modalités ont pu rendre un pouvoir légitime). Et on pourrait aller plus loin en distinguant plusieurs modalités de suffrage universel. Cette variété permet de comprendre que les valeurs sont évidemment enracinées dans les sociétés, et qu'il ne saurait être question d'exporter formellement un « kit » de valeurs prêtes à porter (voir la démocratie en Irak, que Jacques Ould Aoudia a résumé dans cette formule forte : la démocratie, ça ne s'exporte pas, ça s'importe).

Bien entendu, on peut s'entendre sur la modalité pratique d'une valeur : s'agissant de la légitimité du pouvoir, on pourrait imaginer que les populations et les décideurs de tous les pays de la région euroméditerranéenne décident que l'élection au suffrage universel sincère et transparente doit devenir l'horizon commun. Dans l'ensemble des modalités assurant la légitimité d'un pouvoir, c'est celle-là qu'ils choisiraient comme commune⁶. On se rapproche alors de la notion de « préférence collective ».

2.2. La notion de « préférences collectives »

Cette notion fait l'objet d'un nombre croissant de travaux, compte tenu de la nécessité dans laquelle les nations se trouvent de coopérer sur le long terme les unes avec les autres. Le Centre d'Analyse Economique avait, il y a quelques années, mobiliser cette notion pour analyser les enjeux de la gouvernance mondiale⁷.

Une « préférence collective » suppose un choix dans un certain nombre de domaines qui fondent le vivre ensemble de toute société, où qu'elle soit. Il s'agit alors non pas de nous mettre d'accord sur une valeur positive commune, mais sur nos *difficultés* communes face à un dilemme sociétal, et sur une façon commune – parmi plusieurs autres possibles – d'y répondre.

⁵ Cette critique renvoie au courant « différentialiste », selon lequel il existe une différence de nature entre des groupes (de sexes, de « races », de peuples, d'espèces). Antithèse de l'universalisme abstrait, il prône la reconnaissance d'un héritage culturel propre à chaque peuple qui mérite d'être préservé par les institutions politiques. Ce courant s'est forgé au moment de la bifurcation des conceptions de la nation en Europe, notamment entre France et Allemagne lors des conquêtes napoléoniennes : Herder et Fichte dénoncent la prétention de l'humanisme des Lumières à reconstruire le monde en faisant table rase de la tradition, refusent l'universalisme des Lumières au nom de la diversité des cultures, contestent la civilisation au nom des civilisations.

⁶ Position assez proche de celle que défend Abderrahmane Hadj Nacer (cf. annexe 4) quand il estime que la valeur commune entre Nord et Sud doit d'abord et avant tout être politique et concerner la démocratie et l'Etat de droit. De fait, la question du renouvellement du contrat social national converge, même si c'est façon différente, sur la question du pouvoir politique dans chacun des trois pays du Maghreb. En Tunisie, le choix stratégique de fonder le développement du pays sur la constitution d'une classe moyenne a été poursuivi avec succès ; mais qu'en est-il de son accès à la direction politique ? En Algérie le choix a été fait d'une société égalitaire ; mais là encore qu'en est-il de l'égalité de l'accès au pouvoir, et comment cette égalité se maintiendra-t-elle avec la réduction des ressources pétrolières ? Au Maroc la modernisation s'est faite à travers des réseaux personnels de haut niveau hyper centralisés ; comment, à l'heure de l'économie de la connaissance et de la participation des usagers au développement, élargir le cercle ?

⁷ Jacquet, P., Pisani-Ferry, J., Tubiana, L., 2001, *Gouvernance mondiale*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation Française, Paris.

Insistons sur la différence entre ces deux notions :

- définie par le passé qui fonda une société particulière, une « valeur » est unique et absolue, elle est un idéal cardinal déterminé par le passé, et que la réalité contemporaine exauce plus ou moins parfaitement ;
- définie par le projet, une « préférence » est relative et peut varier d'une période à l'autre, en fonction de l'évolution des enjeux du temps. Elle fixe un cap, mais est capable d'ajustements car, là est l'important, elle se situe sur le curseur de l'axe d'un dilemme sociétal. Ce dilemme peut être commun à plusieurs sociétés (les grands dilemmes sociétaux sont communs à toutes les sociétés), même si ces sociétés sont fondées sur des valeurs différentes. C'est parce qu'elle est tournée vers l'avenir et l'action, parce qu'elle évite de se retourner vers le caractère absolu des fondements, parce qu'elle peut mobiliser plusieurs sociétés dont l'histoire et les valeurs diffèrent, et enfin parce qu'elle met l'accent sur des difficultés communes à faire face à des enjeux sociétaux, que cette notion de préférences collectives paraît adaptée à la gouvernance internationale d'aujourd'hui.

Sans viser à l'exhaustivité, on peut identifier trois de ces dilemmes sociétaux, qui sont liés mais qu'on distingue pour plus de clarté :

- la question du rapport au développement (choix entre court terme et long terme, entre passé et avenir, entre pérennité et transformation – autrement dit la question du *temps*) ;
- la question du rapport entre autonomie individuelle et cohésion collective (autrement dit la question de la *liberté*) ;
- la question du rapport au droit (quelle est la source du droit, quelle est la nature de la règle au nom de laquelle s'applique le droit, comment l'égalité est-elle assurée au regard de cette règle – autrement dit la question de la *justice*).

Ces dilemmes ne sont naturellement pas propres à la Méditerranée. Mais ils se posent dans des termes spécifiques à chaque région, et trouvent dans la nôtre des réponses spécifiques pour des raisons historiques et culturelles (traditions politiques et religieuses etc.). Ce qui différenciera, les régions entre elles, sera sans doute surtout la façon dont nous saurons, collectivement, accepter les différences dans les préférences collectives au sein de chaque région et, peut-être, composer progressivement quelques préférences collectives pour l'ensemble de la région. *C'est certainement cette capacité à définir des préférences collectives communes qui dessinera les contours les plus significatifs des régions de demain.*

2.2.1. Le rapport au développement : la question du temps

Cette question est d'abord celle du temps court et du temps long :

- les pays de la région méditerranéenne se placent sur le temps long des civilisations millénaires (comme les Chinois), en contraste avec l'Amérique et en particulier les Etats-Unis – pays récent dans l'histoire, qui s'est constitué en rupture avec les systèmes politiques et culturels européens ;
- cela dit, l'Europe paraît de plus en plus s'orienter, et en tout cas davantage que les PSEM, vers des valeurs tournées vers la réalisation de soi et le développement *sur le court terme* (individualisme, « américanisation » des sociétés et des choix de développement économique, que la crise financière va peut-être remettre en cause) ;
- la place de l'Etat dans la société et l'économie est proportionnelle à l'importance donnée au temps long, l'Etat étant le symbole et la garantie de ce qui est institué dans la durée (une tâche qu'il assume en pratique plus ou moins bien...).

C'est aussi la question du passé et du futur :

- l'archétype des sociétés fondées sur la transformation, c'est-à-dire définies par le futur qu'elles *se donnent*, est fourni par les Etats-Unis. Avantage : l'innovation permanente et généralisée ; inconvénient : le risque prométhéen d'oublier les fondamentaux de l'histoire humaine pour des aventures destructrices sur le long terme (voir la difficulté des Etats-Unis à endosser le principe de précaution) ;
- à l'inverse, les sociétés dites traditionnelles et/ou accordant une place politique centrale à la religion comme cadre collectif (et non pas individuel), donnent la prévalence à la référence au passé, la société devant ici d'abord se conformer à ses valeurs originelles fondamentales. Avantage : l'effet de certitude donnée par l'ancrage et l'absence de risque

d'aventurisme social ou technologique ; inconvéient : la tendance à la répétition et la difficulté à incorporer le changement.

- les sociétés méditerranéennes constitueraient un groupe intermédiaire, tentant de conjuguer les impératifs contradictoires de la pérennité des traditions et de la transformation moderne. Mais avec une évidente différence entre Nord (plutôt du côté de la transformation), et Sud (plutôt du côté de la garantie de l'immuabilité de la norme).

C'est par conséquent celle des priorités du développement :

- la priorité est-elle plutôt donnée au maintien des équilibres sociaux, ou plutôt à la transformation des biens, des services, des relations sociales, des pratiques individuelles et familiales, autrement dit à l'innovation dans tous les domaines ?
- les choix varient d'un pays européen à l'autre (modèles anglo-saxon : financiarisation de l'économie V. modèle continental et notamment rhénan : bases productives de long terme et développement durable).
- Questions : le principe de précaution est-il en Méditerranée appliqué de la même façon et aux mêmes domaines (impact du changement technologique sur l'environnement et la santé, impact du changement sociologique sur les structures familiales...) ? La notion de développement durable peut-elle constituer un socle commun aux deux rives de la Méditerranée ?

2.2.2. Le rapport entre autonomie individuelle et cohésion collective : la question de la liberté

Compte tenu que l'Occident a fait de la liberté le cœur de son idéologie (au sens de système de valeurs), au point d'ailleurs d'en faire parfois une véritable icône, il est essentiel de réfléchir à cette notion en terme de dilemme et renoncer à partir d'un point de vue normatif qui érigerait la primauté absolue de la liberté, niant ses conséquences sur l'affaiblissement du lien social ; Salim Kelala rappelle que, contrairement aux penseurs occidentaux, chez la plupart des penseurs musulmans la justice peut générer la liberté mais pas le contraire. De même qu'il n'est pas question de partir d'un point de vue affirmant la primauté absolue de l'intérêt collectif quitte à sacrifier les aspirations individuelles.

Second point, si l'on veut avancer ensemble sur le redoutable dilemme de la liberté et de la soumission à la loi, il faut renoncer à partir des prémisses religieuses. Certes la Méditerranée est la région du Livre, celle du principe monothéiste comme source de la loi symbolique et de la soumission des individus à une transcendance supérieure. Mais, d'une part, ce principe s'est généralisé dans bien d'autres régions du monde ; et par ailleurs, d'autres principes philosophico-religieux que le monothéisme signifient ses limites à l'individu (voir les systèmes de valeur asiatiques).

Enfin, il est important d'observer que ce dilemme entre liberté et cohésion se pose à trois échelles bien différentes :

- celle de l'individu (c'est alors la question du rapport entre réalisation de soi / et limitation de la toute puissance individuelle par les contraintes familiales ou sociales) ;
- celle de la société nationale (rapport entre liberté des individus ou des groupes / et nécessité de la cohésion collective, autrement dit les questions du contrat social et de la démocratie) ;
- celle du pays dans l'espace international (rapport entre indépendance / et interdépendance et, notamment, intégration régionale, autrement dit la question des transferts partiels de souveraineté).

L'intégration régionale euroméditerranéenne ne concerne pas l'échelle de l'individu, qui relève surtout des traditions culturelles nationales et souvent infranationales (traditions locales, familiales, religieuses...). En revanche elle concerne l'échelle de la société nationale et l'échelle internationale.

- (i) à l'échelle nationale (question du rapport individu / collectivité, ou question de la démocratie)

Les deux rives ont placé le curseur de manière différente : la rive nord l'a placé du côté de la liberté individuelle, la rive sud du côté des normes collectives (religieuses, sociales ou politiques). Mais ce débat traverse les sociétés européennes (voir le retour du thème de l'autorité face au déni de la limitation des individus), et peut opposer les pays européens entre eux. Par ailleurs la crise

financière a re-légitimé en Europe un retour, face aux acteurs individuels, de l'Etat dont la place était restée dans l'ensemble nettement plus forte qu'aux Etats-Unis.

Sur la rive sud, l'enjeu peut être décrit de la manière suivante : ou bien un déplacement du curseur vers les libertés individuelles, et une remise en cause de systèmes normatifs politiques légitimés au nom de la cohésion collective (hérités du temps de la décolonisation où il a fallu construire une entité nationale forte). Ou bien le maintien du curseur vers la limitation des individus au nom de la cohésion collective, et le cas échéant le remplacement du système normatif politique par un système religieux (fondamentalisme), voire l'affirmation d'un collectif pensé au-delà de l'Etat-nation (Umma musulmane ou arabe) alors même que la constitution d'une société citoyenne unifiée par une normativité et des valeurs nationales n'est parfois pas encore assurée. Comme sur la rive nord, la réponse peut varier d'un PSEM à l'autre.

Pour parler comme Louis Dumont, la démocratie est l'idéologie des sociétés qui ont donné à l'individu la prééminence⁸ sur la collectivité. Historiquement, cette idéologie a pris sa dimension actuelle dans le cadre des Etats-nations pour donner corps aux démocraties occidentales modernes, le « peuple souverain » étant le peuple d'une nation. L'exceptionnelle réussite des pays occidentaux, dans lesquels la prééminence de l'individu par rapport au collectif a conséquemment signifié la préférence pour un temps raccourci (celui d'une vie d'homme) plutôt que le temps long des civilisations, et pour l'innovation plutôt que la répétition, a érigé la démocratie occidentale comme modèle mondial de fait. D'où ces deux problèmes bien connus : celui de la limitation d'un individu devenu parfois tout puissant en Occident ; et celui du difficile passage de la démocratie à un cadre plus large que celui d'un Etat-nation (thème du déficit démocratique de l'Union européenne, ou de la difficulté à envisager une région avec des pays partenaires sud méditerranéens insuffisamment démocratiques).

(ii) à l'échelle internationale (question de la solidarité internationale et des transferts de souveraineté)

Si l'on parvient à poser le dilemme liberté / intérêt collectif de manière dynamique (et non normative) au sein des pays, on sera d'autant plus armé pour y répondre à l'échelle régionale, ce qui permettra peut-être de :

- limiter partiellement la liberté des Etats à travers certains éléments de supranationalité euroméditerranéenne (comme les Etats européens ont accepté de le faire à travers la Communauté européenne) ;
- prendre parti pour la préférence régionale notamment par rapport à des accords commerciaux avec les Etats-Unis ou l'Asie ;
- accepter la solidarité budgétaire (élargissement au Sud du deuxième pilier de la PAC et donc contribution solidaire des contribuables européens au développement rural au Sud, etc.) ;
- s'engager dans la voie de l'interdépendance même en matière de sécurité (sécurité civile, alimentaire, énergétique, policière, voire ensuite militaire ?).

En comparaison, ni les Etats-Unis, ni le Japon ou la Chine ne paraissent pouvoir s'engager sur la voie d'une réduction de leur indépendance nationale⁹. La Méditerranée, elle, bénéficie d'un atout pour parvenir à l'interdépendance : l'expérience européenne, exemple pour le moment inédit de transferts partiels volontaires de souverainetés nationales.

2.2.3. Le rapport au droit : la question de la justice

La justice se définit en fonction de la source de la règle (définition téléologique, celle qui concerne l'origine donc les finalités), en fonction du contenu de la règle (définition substantielle), et en fonction des modalités de l'administration de la règle (définition procédurale).

⁸ prééminence et non pas substitution, on y insiste. On ne se situe pas dans une analyse polaire qui verrait dans l'individu une valeur cardinale et absolue, mais dans une analyse qui raisonne en termes de *dilemmes*, au sein desquels le curseur peut être placé plutôt du côté de l'individu ou plutôt du côté du collectif. C'est l'approche de Louis Dumont quand il décrit la dialectique entre Individualisme et Holisme.

⁹ Position que des pays comme la Chine et l'Inde ont fortement rappelée lors de la Conférence de Copenhague de 2009 sur le climat, en refusant tout contrôle extérieur des émissions de GES sur leur territoire.

La source de la règle pose la question de l'Etat et du rôle des acteurs privés, et d'une manière plus générale la question du passage d'une source unique à une source hybridée voire plurielle du droit :

- la source du droit peut être religieuse (les textes sacrés, les églises), politique (l'Etat), ou sociale (la famille, le groupe social, dont on sait la forte persistance en Méditerranée partout où l'Etat n'est pas parvenu à imposer la légitimité de son *ultima ratio*).
- L'histoire des sociétés européennes s'est traduite par l'autonomie du politique par rapport au religieux et au clanique (communautés), l'Etat devenant la source unique d'un droit lui-même unifié (le droit de la famille notamment est soumis au droit général, ce qui n'est pas le cas au Sud sauf exception comme en Tunisie).
- Les PSEM ont une longue tradition d'Etat, mais pas tous (le problème du Liban par exemple), et la crédibilité de l'Etat comme source du droit n'est pas partout assurée (concurrence des normativités entre le politique et le religieux, certains courants de ces sociétés militant pour la prééminence du religieux ; difficulté à penser le droit comme instance autonome et historicisée et non pas révélée et figée par la tradition du « *Fiqh* » ; lenteur de la modernisation du système juridique à partir de l'Etat comme source du droit).
- Alors que l'Etat n'a pas imposé partout sa légitimité, une contestation nouvelle de son *auctoritas* apparaît avec la mondialisation et le dépassement de la régulation nationale. L'hybridation des sources du droit, notamment entre *hard law* (droit écrit à valeur immédiatement contraignante émanant d'une source unifiée) et *soft law* (multiplication des normes et standards au caractère pas nécessairement contraignant et dont l'origine peut être privée à l'instar des codes de conduite des entreprises) se développe à l'échelle internationale, et pénètre aussi à l'intérieur des nations – où elle peut redonner force à l'action normative locale ou communautaire.
 - o Cette hybridation remet en cause de la source du droit comme source *unique*, avec plusieurs conséquences délicates : une articulation nécessaire mais compliquée entre sources privées et sources publiques du droit ; ou encore le refus de l'hybridation par les tenants (notamment religieux) d'une source unique voire « pure » du droit. On passe ainsi, pas toujours facilement, de l'idée d'un gouvernement comme unique exécutant d'une règle unique, à une « gouvernance » rassemblant des décideurs divers autour d'une règle composite.
 - o Mais cette hybridation ouvre aussi l'espace normatif à une coopération nouvelle, au niveau national, avec l'interaction entre l'Etat et la « société civile »¹⁰ ; et au niveau international, celui des régulations planétaires ou régionales. Comme l'a rappelé l'historien marocain Abdeslam Cheddadi lors du séminaire de Rabat, cette hybridation est une notion essentielle si l'on veut résister à la simplification d'une vision civilisationniste de groupes humains qui seraient définis une fois pour toute par quelques valeurs émanant d'une source unique. Non seulement on ne définit jamais vraiment les « civilisations », mais le terme lui-même est sujet à caution tant les interactions et acculturations sont désormais puissantes. Même l'« alliance des civilisations » est un terme contestable, la réalité clé étant celle de la circulation, de la coexistence dans un groupe ou même chez une seule personne de valeurs issues de sources nombreuses, et de l'acculturation.

La dimension substantielle de la justice pose notamment la question de l'égalité en droit :

- cette dimension substantielle de la justice pose la redoutable question du rapport entre le Juste et le Bien, ce qui renvoie à la nature de la normativité (qui elle-même renvoie en

¹⁰ Cette acceptation de la diversification de la source des normes et standards a son pendant dans le domaine politique : l'acceptation (progressive...) de la diversification de l'exercice du pouvoir c'est-à-dire le pluralisme. Cela dit il y a loin de la coupe aux lèvres : selon le dernier rapport du Pnud sur le développement humain dans les pays arabes (2009), si tous ces pays soutiennent le droit de constitution d'associations civiles, la plupart des régimes juridiques et des règlements qui régissent le secteur de la société civile incluent un grand nombre de dispositions restrictives limitant l'exercice de ce droit. Par ailleurs le rapport rappelle la fréquence encore grande de l'influence des exécutifs sur le judiciaire, qui réduit la différenciation entre décision et exécution de la norme de droit.

particulier au rapport au temps et à la conflictualité entre tradition et innovation). Il y a tout de même un domaine substantiel de la justice dans lequel on pourrait imaginer parvenir à des préférences euroméditerranéennes communes : la place de l'égalité dans l'architecture des valeurs des sociétés nationales (on en pressent les prolongements opérationnels : accès de tous aux services essentiels etc.). L'égalité est très variable d'un pays à l'autre, sans que cela ne dessine une différenciation Nord-Sud sauf dans aspect essentiel qui renvoie au statut de l'individu : l'égalité entre hommes et femmes ;

- en Europe, les réalités sociales dans certains pays membres de l'Union préférant la concurrence des agents à la prééminence de l'égalité (pays libéraux : Royaume-Uni...), ou encore la ségrégation socio-ethnique croissante, sont les nouveaux visages de l'inégalité ;
- la question posée est : une convergence de la conception substantielle de la justice est-elle nécessaire à une intégration régionale ? De ce point de vue, le choix de la limitation des inégalités peut-elle constituer un socle commun ? Si oui, que doit-on privilégier : la réduction des inégalités entre les *pays* (thème du fossé Nord-Sud sur le plan économique, sanitaire...) ; ou bien la réduction des inégalités entre *individus* et notamment entre homme et femme dans chacun des pays ; ou bien encore la réduction des inégalités des individus selon leur *religion* (thème du rejet de l'Islam en Europe¹¹ ou du reflux des Juifs et maintenant des Chrétiens du Proche-Orient arabe) ?

Enfin la dimension procédurale pose notamment la question de l'Etat de droit :

- deux principes idéaltypiques s'opposent :
 - o soit la règle existe en soi (que sa source soit civile ou religieuse peu importe) et est explicitée, formalisée, auquel cas la justice consiste à se référer aux outils ou aux personnes qui tiennent fonctionnellement lieu d'exécutants de la règle. Poussée à l'extrême, cette conception peut réduire la justice à l'exécution automatique d'un code, avec des excès bureaucratiques formels dont un bon exemple est donné par le fonctionnement parfois caricaturalement procédural de la Commission européenne, ou avec l'inconvénient d'une judiciarisation généralisée de la société à la manière américaine ;
 - o soit cette règle comporte une part implicite importante et passe nécessairement par son interprétation et son incarnation par des personnes. Poussée à l'extrême, cette conception réduit la justice alors à l'arbitraire d'un chef de clan à travers des relations interpersonnelles qui créent un ordre social fondé sur la « loyauté » et non sur la « légalité »¹².
- Autrement dit : du côté de la légalité, une règle qui s'applique uniformément, en transparence et indépendamment des personnes qui l'assument (qui sont de simples « tenant lieu ») ; du côté de la « loyauté » une règle qui s'applique à travers des relations interpersonnelles d'influence voire de sujétion et parfois d'arbitraire. Tous les pays connaissent les deux formes, mais dans des proportions variables : les pays européens ont fait de la règle de droit, et d'un droit dont la source est l'Etat (ce qu'on appelle l'Etat de droit), un impératif très haut placé dans le système idéologique et l'agenda politique. Quant à eux, les PSEM gardent une dimension interpersonnelle forte, même si variable d'un pays à l'autre.
- Or compte tenu des turbulences nées de l'hybridation de la source du droit et donc des débats sur le contenu substantiel de la justice, la question tend à se focaliser sur sa dimension procédurale, popularisée par les travaux de Rawls¹³, et renforcée par les réalités

¹¹ L'approche culturelle est un chantier encore largement à mener au Sud mais aussi au Nord : la Charte européenne des langues n'est toujours pas ratifiée par tous les pays, notamment la France ; selon Ahmed Boukous la place de la langue arabe n'y est pas encore tout à fait établie, ce qui n'enraye pas le délabrement de l'enseignement de l'arabe dans les écoles et collèges français.

¹² Sur cette distinction entre des règles fondées sur la « loyauté » ou sur la « légalité », voir les travaux de Jacques Ould Aoudia consacrés à la notion de bonne gouvernance.

¹³ Publiée dans les années 1970, la doctrine contractualiste de John Rawls a eu un impact considérable sur la conception contemporaine de la justice. Rawls conçoit la justice comme l'équité du processus de choix des principes de justice. Selon lui, la justice, qui renvoie *in fine* au bien-être de la collectivité, a moins directement à voir avec le Bien ou tout autre critère moral extérieur qu'avec le contexte social dans lequel les principes de justice sont élaborés ; elle réside donc surtout dans les modalités d'exercice de ces choix. Cette approche situe

pratiques du fonctionnement de l'Union européenne ; et à cet égard, la différence entre la rive nord (légalité) et la rive sud (loyauté) pose dès lors un vrai problème.

- Deuxième considération générale, la règle formalisée (légalité) caractérise les pays dans l'ensemble les plus développés économiquement, et a tendance à s'imposer comme modèle. L'Etat comme source du droit associé à la légalité formelle comme modalité de l'administration du droit, autrement dit l'Etat de droit, semble appelé à devenir la norme dans l'ensemble de la région. A quelle vitesse les PSEM le placent-ils au cœur de leur système de valeur ? Une convergence effective dans ce domaine constitue-t-elle la condition d'une intégration régionale ? Dans ce cas, jusqu'à quel point la formalisation des fonctions et l'application systématique des règles indépendamment des conditions sociales concrètes (« arrangements institutionnels »), doit-elle délégitimer les règles incarnées par des relations interpersonnelles ? (alors qu'une certaine tradition méditerranéenne peut aussi être considérée comme une prévalence des « réalités humaines » sur les principes juridiques abstraits). Avancée par Salim Kelala lors du séminaire de Tunis, la notion de « justesse » (**XXX rappeler le terme en arabe¹⁴**) peut-elle constituer un bon moyen terme entre une application formelle trop procédurale et une approche trop interhumaine du droit ?

Dans ces trois dilemmes, celui du temps, celui de la liberté, et celui de la justice, assiste-t-on, tendanciellement, à des réponses plutôt convergentes entre les pays de la région, ou bien plutôt divergentes ? Cela ne présage pas de la décision politique régionale qui pourrait être prise dans tel domaine, par exemple si les décideurs euroméditerranéens devaient faire du développement durable le cœur de leur stratégie commune¹⁵. Mais bien entendu, des décisions de cette sorte seront d'autant plus faciles à prendre si les tendances, de part et d'autre de la Méditerranée, vont dans le sens d'une convergence des préférences et des comportements.

la dimension procédurale de la justice au dessus de sa dimension substantielle, car cette substance est relative à une société donnée.

¹⁴ La « politique juste » serait un des termes les plus répandus dans la littérature politique arabe.

¹⁵ Cette orientation stratégique aurait du sens, au-delà de l'effet de mode pour le développement durable. D'une part parce que l'économie prédatrice caractérise une partie de l'activité économique de la rive nord (les banques européennes sont celles qui ont le plus acheté d'actifs « pourris » venus des Etats-Unis) et de la rive sud (l'économie de rente). D'autre part parce que la pression sur des ressources naturelles fragiles (eau et terres arables) y est plus forte que dans les autres régions du monde. Enfin parce que dans les cultures des deux rives le temps long tient une place importante (histoire plurimillénaire, patrimoine...). Une telle préférence collective supposerait la promotion de pratiques de sobriété, à la fois dans la consommation individuelle (« Kana'a ») et collective (nouveaux bâtiments, promotion des transports économes en émissions de GES, ville compacte...) ; la priorité à la gestion par la demande (eau, énergie) ; la prévention sanitaire et environnementale ; la promotion des patrimoines (culinaires et territoriaux à travers les Indications Géographiques, etc.).

3. Evolution des valeurs nationales : les études de cas (Maroc et Tunisie) et le débat

3.1. Portée et limites de la théorie du « changement des valeurs »

Professeur de sociologie à l'université Complutense de Madrid, Juan Diez Nicolas a, lors du séminaire de Rabat, commenté la multiplication des enquêtes sur les valeurs depuis une quinzaine d'années. Inspirée des travaux du politiste le Professeur Ronald Inglehart, directeur de *World Values Survey*¹⁶, la « théorie du changement des valeurs » a été motrice dans la vague des enquêtes mondiales sur les valeurs depuis les années 1990. Des enquêtes mondiales, européennes et nationales (pour le Maroc on en est déjà à la troisième enquête) se sont multipliées sur les questions religieuses, la sécularisation et « perte des valeurs ».

Le changement des valeurs a en effet pour axe le recul des valeurs religieuses. L'autorité (dans la religion mais aussi dans la famille ou à l'école), principe qui était central à l'époque de la révolution industrielle, a été contrebalancée par la montée en puissance des notions de réussite personnelle et de qualité de vie. Typiques de la société post-industrielle, la maximisation du bien être individuel est concomitante du recul de l'autorité, et le souci de l'expression de la subjectivité (revendication identitaire...) l'emporte sur les préoccupations traditionnelles de survivance matérielle.

Inglehart en tire une « cartographie » des pays, la carte des valeurs nationales, en fonction du caractère traditionnel ou moderne de leurs valeurs morales, et en fonction du caractère matériel (subsistance) ou « post-matériel » des valeurs économiques. L'intérêt de la démarche est évidemment de prendre la mesure du champ mouvant de ces valeurs nationales. Un autre apport de la théorie d'Inglehart, sans doute le plus important pour le programme « Méditerranée 2030 », est la prégnance du changement *économique* dans la transition culturelle¹⁷. De fait, et comme en Europe mais moins vite qu'en Europe car la croissance économique y est quantitativement trop faible, dans les PSEM ce sont les classes moyennes et supérieures¹⁸ qui commencent à intégrer les valeurs modernes : participation à la chose publique, revendication identitaire, réussite personnelle, droits de la femme...

Cette théorie a cependant trois limites :

- (i) comme on l'a dit au début du texte, les catégories de valeurs étant extrêmement nombreuses, comment un pays et plus encore une région peuvent-ils se repérer dans une telle liste ? Nombreuses, et discutables aussi : la « religion » est appréhendée de manière souvent trop générale et dominante dans le champ de la culture ; les regroupements de valeurs en « traditionnelles » et « modernes » sont toujours simplificateurs (Hassan Rachik rappelle qu'une société dite traditionnelle est un idéaltype et pas une société concrète, et que par exemple il y a beaucoup de rationalité dans la gestion de l'eau des sociétés traditionnelles au Maroc) ; enfin les regroupements de pays (« pays de la civilisation islamique » notamment) sont sujets à caution ;
- (ii) la différenciation sociale interne de chacun des pays est insuffisamment mise en valeur (notamment le fossé qui existe entre les représentations des élites et celles du reste de la population), la préoccupation dominante de cette théorie étant de dresser une cartographie différenciant d'abord les pays ;
- (iii) une des utilisations de cette cartographie des valeurs, surtout si on ne les considère pas dans leurs évolutions, peut toujours être de caractériser des blocs de pays, une lecture donc plus proche de la différenciation absolue des « civilisations » telle que la pratique Samuel Huntington que de l'analyse attentive des transformations à l'œuvre. Juan Diez Nicolas demande qu'on prenne le recul du temps : la transition des valeurs, l'opposition entre anciennes et jeunes générations, entre rural et urbain etc., se sont produites en Europe il y a quelques décennies, elles sont à l'œuvre aujourd'hui dans les PSEM. Sinon

¹⁶ Réseau de scientifiques qui conduit des sondages dans une centaine de sociétés sur le bien-être et les valeurs.

¹⁷ C'est le point de vue d'Abderrahim El Maslhoui, Professeur d'économie à l'université Mohammed V, Rabat Agdal.

¹⁸ Cela dit le tropisme culturel et économique croissant des élites des PSEM vers le Golfe et l'Amérique du Nord, complique la convergence euroméditerranéenne. Voir l'annexe 5, où Charles Abdallah montre les éléments d'éloignement des modèles culturel, social et politique des PSEM et notamment du Machrek vis-à-vis de l'Europe.

on risquerait par exemple facilement de rater une inflexion intéressante depuis 2000 : un retour aux notions d'autorité et de sécurité, qu'elle soit personnelle (via le welfare) ou économique, et que l'on observe dans un grand nombre de pays de types divers, en particulier chez leurs élites. Autre exemple, à la question « quelle est l'importance de Dieu dans votre vie ? », les réponses des pays musulmans obtiennent une valeur de 9 pour une réponse à 5 en Europe – les Huntingtoniens seront contents¹⁹ ; or, d'une part, les immigrés marocains en Espagne sont à 7, ce qui indique l'acculturation plutôt qu'une caractéristique fixiste différenciant les « civilisations » une fois pour toute ; et d'autre part les enquêtes nationales marocaines ou tunisiennes montrent bien que la pratique religieuse elle-même se transforme dans un sens plus individualiste.

3.2. Evolution des valeurs en Tunisie

Professeur de sociologie et Président de l'Université de Jendouba, Mustapha Nasraoui a fait lors du séminaire de Tunis la synthèse des travaux récemment réalisés en Tunisie sur l'évolution des valeurs nationales (cf. annexe 2).

Les quatre enquêtes sur les jeunes menées par l'Observatoire National de la Jeunesse, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère du Développement Économique, l'Office National de la Famille et de la Population, montrent que les valeurs collectives perdurent, avec en priorité (comme dans beaucoup de pays européens du reste) non pas l'Etat mais la famille. Selon l'Institut National de la Santé Publique, 88% des enfants des personnes âgées de 65 ans et plus habitent à quelques minutes des domiciles de leurs parents, souvent dans le même quartier voire à l'étage au dessus. L'importance des thèmes de la protection des personnes âgées (placer son vieux parent dans une maison de retraite est volontiers considéré comme un acte abjecte), de la prise en charge des jeunes au chômage, ou encore l'ampleur du phénomène des entreprises familiales, attestent l'importance de la famille.

Mais il est également vrai que les familles nucléaires se généralisent (avec les tensions entre générations que cela comporte), que les valeurs d'autonomie progressent rapidement (recul de la tutelle de l'âge et du droit d'aînesse, généralisation de la monogamie). Autre signe de la montée en puissance de l'individu, l'univers de la consommation envahit les réalités sociales ; la modération est de plus en plus perçue non pas comme une valeur mais comme le signe d'un échec social, et la consommation comme celui de la réussite. Sur le plan religieux, la référence à l'islam reste générale et forte ; mais d'un autre côté les influences d'autres cultures s'étendent, l'attraction d'autres milieux et d'autres pays attisent le souhait d'émigration – bref l'unicité de la règle fait place à une multiplication des références.

Au total estime le Professeur Nasraoui, on assiste non pas à une révolution des valeurs mais une évolution. La majorité des Tunisiens s'identifient à la fois à des valeurs traditionnelles *et* à des valeurs nouvelles, c'est-à-dire ni conservateurs fermés ni révolutionnaires acharnés. La révolution de l'information accélère cette transformation, dans un sens difficilement prévisible.

3.3. Evolution des valeurs au Maroc

Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, qui a pour vocation d'éclairer les politiques publiques, Mohammed Tawfik Mouline rappelle que la problématique des valeurs se situe au cœur des programmes d'études de l'IRES, en l'occurrence le lien social au Maroc, la compétitivité globale et le positionnement du Maroc dans le système mondialisé, notamment l'étude sur le statut avancé, ou encore le changement climatique. Par ailleurs, la question des valeurs est devenue suffisamment importante aux yeux des décideurs marocains pour lancer dans le cadre du Cinquantenaire de l'Indépendance du Maroc une première enquête nationale sur la question en 2004, dont il résume les principaux enseignements.

3.3.1. Les résultats de l'enquête nationale marocaine sur les valeurs de 2004

L'échantillon porte sur plus de 1 000 répondants, répartis sur les différentes régions du Maroc. Comme en Méditerranée, le lien familial reste le lien le plus valorisé même si ce lien connaît des

¹⁹ Cela dit, les répondants aux Etats-Unis sont à ... 8 !

changements liés aux processus d'individuation et d'autonomie des membres de la famille (valorisation de la famille nucléaire, choix du conjoint de plus en plus libre, dialogue croissant entre parents et enfants...).

La religion reste un domaine de référence clé dans les valeurs des Marocains. Mais là aussi la transformation est frappante. La religion a tendance à devenir individuelle et directe, et à sortir des médiations institutionnelles traditionnelles. Quant au lien politique, il constitue le lien collectif le moins affirmé, l'adhésion aux organisations politiques est faible. Toutefois, l'engagement dans les associations ne cesse de prendre de l'ampleur. Enfin travail et loisirs sont très valorisés, et constituent même le deuxième ensemble de valeurs après la famille. Le rôle de la télévision est consacré, l'attrait des voyages affirmé, le souhait d'émigrer souvent évoqué (par un tiers des répondants) même si rarement mis en œuvre.

On retiendra deux idées générales : le libre accès à l'information favorise l'autonomie de l'individu et, par conséquent, la diversité et l'hétérogénéité des références ; et la différenciation grandissante entre valeurs « traditionnelles » (obéissance à l'époux, punition corporelle des enfants, polygamie...) et valeurs « modernes » (dialogue, autonomie, société civile...).

3.3.2. Les autres travaux marocains sur les valeurs

Anthropologue, Professeur à l'Université Hassan II de Casablanca et membre du comité de pilotage scientifique du programme d'études « Lien social au Maroc » de l'IRES, Hassan Rachik complète l'analyse avec un passage en revue des études et enquêtes sur les valeurs au Maroc.

Depuis les années 1990, plusieurs enquêtes traitent directement ou indirectement des valeurs : les jeunes et les valeurs (1995, lycéens et étudiants de Rabat) ; l'enquête nationale de 2004, et celle de 2007 consacrée aux valeurs religieuses. Au total une dizaine d'enquêtes quantitatives constituent, depuis surtout une douzaine d'années, un matériau important, sans compter de multiples initiatives privées. On en tire l'idée que la question des valeurs intéresse les décideurs et les populations, signe que ces valeurs changent et posent question.

L'ensemble de ces travaux confirment que la famille constitue une institution refuge, et la plus valorisée, même si ces enquêtes ne disent pas en quoi elle est valorisée : éthiquement ? religieusement ? La famille est aussi le théâtre où se jouent les transformations et les conflits des valeurs, sur les questions sexuelles notamment ; d'où des résultats paradoxaux, par exemple entre obéissance entre les conjoints (la femme obéit au mari : trois quarts des réponses) et importance du dialogue (entre parents et enfants, etc.). Ou encore entre solidarité de la famille élargie, et autonomie du couple, qui est une valeur montante.

Ces travaux confirment aussi que la référence, encore centrale, à la religion – qui fait trop facilement voir dans les pays de la rive sud comme le Maroc des sociétés qui seraient radicalement différentes des sociétés individualistes et laïques de fait qui font l'Europe – masque des pratiques rituelles de plus en plus individuelles y compris, surprise, dans le rural alors que la vie socio-économique y reste fondée sur le groupe. Sur le plan de l'information religieuse, là encore l'individuation des pratiques est frappante : du fait des médias, le pratiquant a un accès de plus en plus libre au « marché » des informations et valeurs religieuses, même s'il y a encore trop peu de travaux sur la réception, par les Marocains, des chaînes satellitaires qui diffusent ces informations religieuses. Cette diversification des références substantielles fragilisent le contenu religieux : la connaissance du dogme est globalement très faible, même si la pratique religieuse reste forte. On comprend pourquoi la religion est une valeur moins valorisée que la famille. On comprend aussi que l'Etat doive renoncer à contrôler l'information et à maîtriser la diffusion des valeurs ; plutôt que d'assurer la production d'une référence unique, l'Etat est conduit à se limiter à la régulation de ce marché de plus en plus diversifié.

Ils font ressortir également que les valeurs politiques (partis, syndicats...) provoquent une très faible adhésion (3 ou 4% des réponses). Des pratiques comme les manifestations ne recueillent en général pas plus de 15% des réponses. Ces valeurs politiques, qu'il s'agisse des pratiques, de la connaissance des institutions publiques ou de l'intérêt personnel qu'elles suscitent, apparaissent comme un véritable « maillon faible des valeurs » ; entre 20 et 50% des répondants n'ont même aucune opinion sur la question.

Trois idées générales ressortent de cette enquête. La première est que l'Etat et les valeurs politiques en général sont loin d'avoir la place qu'ils ont sur la rive nord de la Méditerranée.

Deuxièmement, même si les évolutions le remettent en cause, le curseur des rapports individu/collectif reste davantage qu'en Europe du côté collectif (maintien des valeurs du mariage, de l'obéissance de l'épouse, de la solidarité familiale...). La troisième, à l'inverse, va dans le sens de la convergence Nord-Sud, c'est la montée en puissance des valeurs individualistes (que les analystes marocains regroupent sous le terme de « modernistes ») : progression du thème de la famille restreinte, de l'autonomie du couple et des enfants, du travail de la femme à l'extérieur du foyer et de la parité homme-femme (sauf dans l'exercice du pouvoir politique) ; recul rapide des thèmes de la polygamie, de la famille élargie et du mariage précoce notamment pour le garçon. Autre élément, mais qu'il faudrait mieux étayer, qui va dans le sens d'une convergence Nord-Sud, le recul de l'importance donnée à la « parole donnée » – signe du recul des règles fondées sur la loyauté ?

3.4. Les principaux éléments du débat

3.4.1. Sur la transformation des valeurs nationales et la convergence entre pays du Nord et du Sud

L'opposition entre valeurs « modernistes » et « traditionnelles » est bien sûr simplificatrice. Mais elle a le mérite de donner les grandes lignes des transformations. Et au Sud cette grille de lecture (la progression des valeurs modernistes) décrit l'essentiel. En Mauritanie il n'y a pas d'enquêtes disponibles mais on peut tout de même relever quelques grands traits (Mohamed Ould Abba) : l'ouverture croissante sur l'extérieur (rôle de la télévision en particulier) et donc la diversification des sources des valeurs, une convergence croissante (avec l'Europe ou les autres pays du Maghreb) pour ce qui concerne un certain nombre de comportements comme l'âge au mariage ou la fécondité, enfin la claire promotion de ce qu'on pourrait appeler des « valeurs pragmatiques ».

A propos de la faiblesse du lien politique parmi les valeurs des Marocains, il ne faut pas confondre faiblesse du lien et désintérêt. La faible crédibilité de cette valeur, qui a des raisons politiques historiques, ne veut pas pour autant dire que les Marocains se désintéresseraient de ce champ (Salam Kawakibi).

A propos du religieux comme source du droit, la laïcité n'a pas vraiment été proposée et discutée par les différentes enquêtes marocaines ou tunisiennes ; cela dit, même si elle n'est pas reconnue par principe, la laïcité devient une réalité, en Tunisie comme au Maroc (où seul le roi incarne le pouvoir à la fois religieux et politique). Dans ce dernier pays, il y a, concomitamment, une demande de séparation du champ politique et du champ religieux, et une promotion des valeurs morales venues du religieux.

A propos de la convergence internationale des valeurs et du « supermarché » mondial des valeurs, Abdesselam Cheddadi estime que s'il ne peut pas peser sur la définition des valeurs mondiales, le Maroc doit dire son mot pour apporter sa contribution sur la scène mondiale. De même sur les normes esthétiques, le *design*, la conception des objets dominants (ceux de l'Occident), sur les valeurs morales – qui furent fabriquées en Europe (liberté etc.). Or la culture est le point faible des pays du Sud comme le Maroc : si nous ne sommes pas capables de nous définir, nous pourrions d'autant moins peser sur la scène internationale. Pour le moment, l'image du Maroc est essentiellement celle que produisent de lui les pays dominants.

Habib Lazreg estime qu'entrer dans un tel détail des valeurs nationales nous éloigne sans doute du débat régional, qui demande à identifier quelques valeurs communes. Chaque culture a ses valeurs, qu'on ne saurait faire converger car cela reviendrait à un appauvrissement. L'enjeu est d'identifier le petit nombre d'entre elles qui peuvent servir de socle régional commun. Il faut donc se plonger dans ce qui, dans la riche histoire des échanges entre les deux rives, a ménagé des valeurs communes – qui diffusent, même si nous ne sommes pas forcément encore capables de bien les discerner.

Aux yeux de Dominique Bocquet en revanche, il y a un lien entre la force des valeurs locales (nationales) et la capacité de s'ouvrir sur l'extérieur. L'approfondissement des travaux sur les valeurs marocaines ne complique pas l'ouverture internationale du pays, au contraire il la rend possible, car plus l'identité est forte, plus on peut s'ouvrir aux autres. C'est ce qu'on a vu en Bretagne par exemple : une identité forte (langue...) a été favorable au développement économique, à l'intégration à l'économie nationale et internationale ; elle a facilité la résistance aux fausses solutions (racisme, refus de l'Europe...), l'élection d'immigrés (le franco-togolais Kofi Yamgnane a été Député du Finistère et Secrétaire d'Etat), et la solidarité régionale bretonne tous bords politiques confondus lorsqu'il s'agissait de négocier à Paris.

4.3.2. Sur les valeurs euroméditerranéennes

Jean-Louis Guigou rappelle ces deux mouvements contradictoires à l'œuvre : d'une part la mondialisation homogénéisatrice (une voiture mondiale, les mêmes villes partout etc.) et la réaction identitaire du local ou du religieux ; d'autre part la constitution de grands ensembles régionaux (l'Europe dès les années 1950, l'Asie orientale, l'Alena, peut-être demain l'euroméditerranée sans laquelle ce sera le déclin au Nord et des « confettis » au Sud²⁰. Si l'on veut en Méditerranée donner corps à une réponse régionale à la mondialisation, faut-il croire Marx pour qui l'économie mène le monde et déterminera les normes de la production et de l'échange, ou bien faut-il croire que le matériel ne marche pas tout seul et que les questions culturelles sont incontournables ? L'approche d'Inglehart qui consiste à croiser la dimension économique et la dimension culturelle des valeurs, paraît féconde ; mais quels seront les principaux prescripteurs des normes euroméditerranéennes, les Etats ? Ne faut-il pas plutôt laisser œuvrer la société civile ? Faut-il espérer des valeurs communes, ou bien, de manière plus pragmatique, s'en tenir à des normes procédurales convergentes entre les deux rives ?

Aux yeux d'Hassan Benabderrazik, l'ambition pragmatique de normes convergentes est la bonne. L'enjeu clé pour la région est de faire cohabiter des populations et des sociétés sur des valeurs non transcendantes, non identitaires, chacune de ces sociétés ayant des pratiques familiales, sexuelles, religieuses etc. différentes. Si l'on veut que l'Union pour la Méditerranée avance de manière pratique, il convient non pas de construire la convergence générale des valeurs, mais de construire les conditions d'une cohabitation avec des valeurs différentes. Et on a avancé, dans ce domaine, avec les apports de Rawls et d'Habermas : des règles fondées sur un système normatif, procédural, que l'on peut résumer dans la notion de règle de droit, dont la généralisation est indispensable pour une telle cohabitation²¹. Le problème selon lui est que cette règle de droit dans le champ de l'action collective est peu investie par les acteurs du PSEM. Les exposés des séminaires évoquent les valeurs familiales ou religieuses, qui sont très identitaires et ritualisées, et disent peu de chose d'un champ politique par ailleurs peu investi – alors que ce champ est le lieu de la construction de la règle collective. Il faut donc travailler, ensemble, sur ce champ là.

Cette réduction du champ au politique est contestable estime Abdesselam Cheddadi, car les valeurs ne sont pas indépendantes les unes des autres : c'est la hiérarchie des valeurs qui est significative. Mais il convient que le Nord et le Sud de la Méditerranée peuvent fort bien avoir des valeurs parallèles, des manières différentes de les incarner, et des hiérarchies différentes. D'autant, rajoute-t-il, que l'initiative de l'UpM vient d'Europe, que le dialogue est déséquilibré car l'UE est bien définie et les PSEM non coordonnés entre eux, et qu'il faut être conscient que le terme d'« union » masque des rapports de force y compris dans le domaine des valeurs et des normes. D'où l'importance, si on veut d'un vrai partenariat, des valeurs de parité et de réciprocité, même si elles n'existent pas pour le moment.

Les débats ont donc porté sur trois approches possibles de la question des valeurs euroméditerranéennes :

- soit l'approche exhaustive portant sur tous les champs des valeurs (politique mais aussi familial, religieux etc.), leur hiérarchie, leur confrontation aux pratiques de chaque société, et l'histoire de leur confrontation dans l'espace méditerranéen²² – approche *académique* ;
- soit la sélection de quelques préférences procédurales importantes centrées sur l'action collective, comme la règle de droit – approche *technocratique* ;
- soit encore l'identification d'un ou deux « vecteur de mobilisation » (cf. partie 4) capables de mobiliser les populations des deux rives – approche *politique*.

²⁰ Passée de 3% en 1990 à 12% aujourd'hui, la part de l'Inde et de la Chine dans le PIB mondial pourrait atteindre 25% en 2030. Ce ne sont plus des pays qui s'intègrent au club des pays riches, mais des pays qui dessinent un modèle nouveau. Ils demeureront assez pauvres – nouvelle donne ; ils auront des comportements différents de ceux des pays riches (voir le cas de la problématique climat notamment).

²¹ Voir le rapport annuel de l'ARI (Arab Reform Initiative) sur l'état de la réforme dans le monde arabe (*The State of Reform in the Arab World 2009-2010*). Le rapport est centré sur la transition vers la démocratie, mesurée à partir de quatre valeurs ou principes fondamentaux (qualité et transparence des institutions publiques, respects des droits et des libertés, règle de droit, justice sociale) à l'aide d'une quarantaine d'indicateurs. Les données, quantitatives et qualitatives, proviennent de sources diverses : textes juridiques et législatifs, enquêtes d'opinion et état de l'opinion publique, pratiques et décisions de l'exécutif.

²² C'est notamment le point de vue de Mustapha Taleb El Khalfi (Centre marocain des études et recherches contemporaines).

Ces approches sont complémentaires (Rachik), mais si l'on simplifie à travers l'identification de vecteurs de mobilisation (d'accord pour le « contrat caché » de Stratorg : un croquis est utile même s'il est moins précis qu'une bonne carte) encore faut-il viser non pas une seule valeur mais un ensemble de valeurs. Par ailleurs si la façon d'identifier un « vecteur de mobilisation » est de voir « ce qui peut faire descendre les gens dans la rue » (la formule de Jean-Luc Fallou et Jean-Louis Guigou), n'oublions pas que la culture de la contestation n'est la même au Nord et au Sud.

La question du contrat invisible est intéressante et stimulante. Avançons sur cette voie ; et si nous ne trouvons au bout du compte aucune valeur commune, cela prouvera qu'il faut que nous les bâtissions ensemble (Faouzi Squalli).

On peut certes mobiliser des méthodes simples et rustiques pour identifier des valeurs mobilisatrices communes. Mais il y a de multiples façons de mesurer la « température », donc ne nous interdisons pas des méthodologies différentes (Diez Nicolas). Et encore faut-il que nous nous entendions sur les termes mêmes car « gouvernance », « libertés » etc., ne veulent pas forcément dire la même chose au Nord et au Sud (Cheddadi).

La méthode du contrat invisible n'est certes pas scientifique, les échantillons ne sont pas représentatifs, les catégories pas bien précisées. Mais elle a le mérite de poser le problème, et de constituer une première étape de ce qui pourrait devenir, plus tard, une enquête fouillée (façon Eurobaromètres dit Pierre Beckouche). La méthode proposée du « contrat invisible » constitue un travail préliminaire. Acceptons-la, nous verrons ensuite comment approfondir ensemble (Benjelloun).

D'autres pistes méthodologiques ont été évoquées :

- le partenariat de Barcelone a, au fond, plutôt réussi sur le plan des valeurs (beaucoup plus que sur le plan économique) : droits de l'homme, statut de la femme, etc. même s'il y a évidemment des résistances énormes. Il faudrait faire le point sur cette convergence (Fouad Ammor).
- On pourrait aussi repérer les valeurs sur lesquelles il y a un différend entre Sud et Nord ; partir des choses qui font problème et non pas des valeurs communes, puis mesurer l'évolution de la différence (convergence ou divergence) sur ces sujets (Cheddadi).

4. Les vecteurs de mobilisation : la mise en mouvement des sociétés

Identifier les valeurs qui fondent une région commune ou les préférences qui définissent son projet est une chose ; les mettre en mouvement en est une autre. Les valeurs d'une société ont besoin de catalyseurs pour passer de la transformation lente à l'emballement sans lequel un projet politique peut difficilement prendre corps. Dans l'histoire de la construction de l'Europe, ces catalyseurs ont tenu dans la transformation de peurs en utopie mobilisatrice ; or les peurs reviennent en force avec la globalisation, au Nord comme au Sud...

4.1. Peurs et mobilisations passées

Dans le cas de l'Europe, on peut considérer que différentes peurs, celle de la guerre, du communisme ou de la perte de puissance dans l'ensemble mondial (consécutive à la fin des empires coloniaux, à la montée en puissance des Etats-Unis et plus récemment à celle des grands pays émergents) ont conduit à la mobilisation du projet européen. Cela a conditionné à la fois le développement économique, la cohésion sociale, et même une certaine ambition politique (maintenir le rôle des pays européens sur la scène internationale).

Du côté sud et est méditerranéen, on peut considérer que les peurs de la déstabilisation politique interne, de la dilution sociale et culturelle (menace des valeurs occidentales et refus de la « convergence des civilisations », menace de la puissance post-coloniale européenne ?), et la peur de la marginalisation sur la scène mondiale, ont conduit à la fois à la construction d'Etats-nations modernes et aux tentatives d'union régionale plus large (panarabe ou panislamique, et maghrébine avec l'UMA). Mais ces élargissements n'ont pas réussi, et les PSEM restent trop isolés pour répondre aux peurs qui s'accumulent.

Le Sud méditerranéen peut-il concevoir que la restauration de son rang dans le monde puisse s'effectuer non pas « contre le Nord » mais avec lui, alors qu'il ressent volontiers que son recul fut, au moins en partie, causé par la volonté du Nord de le dominer ? L'Europe peut-elle concevoir qu'une partie, voire la majorité des solutions aux défis qui sont devant elle, passent par une intégration régionale avec des pays, les PSEM, qu'elle considère comme sous-développés économiquement et politiquement ?

En tout état de cause, Nord et Sud de la Méditerranée ont plusieurs peurs en commun :

- peur du changement climatique (Nord et Sud)
- peur de l'après pétrole (Nord et Sud)
- peur de la pénurie alimentaire (Sud), peur des risques sanitaires et environnementaux de l'industrie agroalimentaire actuelle (Nord et Sud)
- peur de l'autre (Nord et Sud : invasion par l'immigration, perversion des valeurs...)
- peur de la marginalisation dans la globalisation face aux autres régions mondiales (Nord et Sud).

Il n'y a pas que les peurs et leur transformation en utopie mobilisatrice, qui puissent servir de catalyseur à la région. A elle seule, la résolution du conflit israélo-palestinien constituerait le catalyseur le plus puissant qui soit.

Au total, la question posée est la suivante : quelles sont les valeurs (négatives : les peurs, ou positives) au nom desquelles les sociétés euroméditerranéennes seraient prêtes à se mobiliser pour bâtir un avenir commun ?

4.2. La démarche Stratorg du « contrat invisible »

Le contrat invisible est celui qui unit toute société – famille, entreprise, nation – sans parfois que nous n'en ayons conscience. Ce contrat signale ce au nom de quoi nous sommes prêts à nous mobiliser au plus haut point, individuellement et collectivement, ce à quoi on n'est prêt à renoncer à aucun prix.

Dans le domaine de l'entreprise, c'est ce qui peut expliquer pourquoi une fusion entre deux entreprises peut marcher, ou au contraire échouer. Pour identifier le contrat invisible, il faut s'intéresser non aux valeurs énoncées par l'entreprise mais aux comportements observés dans

l'entreprise. Tout repose sur le principe que les valeurs n'existent véritablement que si elles peuvent être prouvées par des comportements. En ce sens, les valeurs essentielles sont celles qui déplacent les gens. Et si ces valeurs profondes divergent trop entre deux entreprises, leur fusion conduira à un échec.

Transposées au cadre national ou régional, les valeurs essentielles d'un contrat invisible peuvent être identifiées en observant les réactions de comportement les plus fortes lorsqu'on va détruire ces valeurs. Si l'on devait identifier la valeur essentielle en France par exemple, il s'agirait sans doute de l'égalité (les manifestations les plus fortes tournent toujours autour de la menace contre l'égalité), aux Etats-Unis de la liberté (la liberté d'entreprendre est à la source de la fédération des colonies originelles), en Europe de la paix (voir les manifestations contre la guerre en Irak).

Concernant la Méditerranée, la question devient : quel sera le contrat invisible qui unira les populations méditerranéennes dans vingt ans ? Autrement dit, dans vingt ans y aura-t-il une valeur pour la défense de laquelle les populations, dans toute la région, descendront dans la rue si elle devait être remise en cause ? Il s'agit d'identifier ce qui travaille à bas bruit, et que nous ne repérons peut-être pas encore clairement. Peut-être n'existe-t-il rien de cette sorte, mais peut-être quelque chose est-il en train d'émerger. C'est ce à quoi répond la méthodologie mise en œuvre par la société Stratorg dans le cadre du programme « Méditerranée 2030 ».

Au cours de différents séminaires du programme (Marne-la-Vallée, Tunis, Rabat), cette méthodologie a été proposée aux participants. Ils se sont prêtés à un exercice interactif de hiérarchisation des valeurs qui pourraient fonder un « contrat invisible méditerranéen », animé par un représentant de Stratorg. Un premier tour de table et un premier vote ont permis d'établir une liste des valeurs principales de cette région (tabl.1). Cette liste a été enrichie à chaque séminaire. Puis, tant à Marne-la-Vallée qu'à Tunis (on n'est pas allé jusque là à Rabat) on a procédé à un second vote²³ pour hiérarchiser parmi ces valeurs (trois choix par personne, tabl.2), en répondant à la question suivante : « à l'horizon 2030, quelles seraient les valeurs communes à l'ensemble de la population méditerranéenne, c'est-à-dire pour la défense de quelles valeurs essentielles les populations descendraient dans la rue aussi bien à Zagreb, Paris ou Casablanca ? ».

L'accès à la connaissance et la liberté de circuler sont les deux premières valeurs du contrat caché euroméditerranéen aux yeux des participants au séminaire de Marne-la-Vallée. A Tunis (où votaient essentiellement des Tunisiens), et comme à Marne-la-Vallée, la liberté de circulation des hommes, la bonne gouvernance (y compris les libertés politiques et syndicales) et l'accès à la connaissance sont arrivés dans le groupe de tête. Deux différences par rapport à Marne-la-Vallée : le moindre score de la gestion durable des ressources naturelles pour le développement ; et la forte promotion d'une valeur qui n'avait pas été identifiée jusque là : « tolérance et respect ».

On voit bien l'apport (l'aspect mobilisateur) et les limites (significativité de l'échantillon, approximation des catégories) de l'opération. Il faudra affiner les catégories et multiplier la démarche dans d'autres pays de la région et auprès d'autres milieux professionnels. Et il faudrait réitérer l'opération, afin de vérifier si les préférences identifiées ici se révèlent vraiment constantes, ou si d'autres devaient apparaître.

En particulier, on peut se demander si la notion de « sécurité générale » ne pourrait pas regrouper certaines des préférences évoquées dans cette première phase de questionnaire et constituer une préférence mobilisatrice. Car la multiplication des peurs (de la marginalisation dans la globalisation, du réchauffement climatique, de l'insécurité, de la pénurie alimentaire, de la qualité des médicaments, des migrations illégales...) pourrait peut-être donner à cette notion de sécurité un sens large et mobilisateur. Encore une hypothèse à tester...

²³ Ceux qui étaient présents au séminaire précédent n'ont pas pris part au vote afin d'éviter des doubles comptes.

Tableau 1. Première liste de valeurs communes aux deux rives de la Méditerranée

<u>Valeurs positives</u>	<u>valeurs répulsives, peurs</u>
Liberté d'opinion	censure
Liberté de circuler	« apartheid »
Sécurité collective, paix	guerre
Sécurité alimentaire	malnutrition
Patrimoine culturel	banalisation
Patrimoine naturel	dégradation
Solidarité familiale inter-générationnelle	égoïsme, individualisme
Gestion durable des ressources	prédation
Accès à l'eau	conflits de l'eau
Qualité de vie	dégradation des conditions de vie
Compétitivité économique	marginalisation dans la mondialisation
Accès à l'emploi	exclusion sociale
Respect des normes et de la règle de droit	arbitraire
Bonne gouvernance	inefficacité
Accès la connaissance	obscurantisme
Accès à l'information	manipulation d'opinion
Production commune de connaissances	divergence cognitive
Innovation	retard
Accès aux soins	maladie, espérance de vie courte
Justice	injustice
Egalité sociale, répartition juste des fruits de la croissance	inégalités
Egalité homme-femmes	sujétion des femmes
Dignité et respect des peuples, tolérance	intolérance
Dialogue des civilisations	ignorance réciproque, mépris
Solidarité Nord-Sud	divergence Nord-Sud, fossé de dévt

Source : participants au Séminaire « Méditerranée 2030 », 25 juin 2009, Marne-la-Vallée (méthode Stratorg)

Tableau 2. Vote (nombre de voix) hiérarchisant les valeurs communes aux deux rives de la Méditerranée

Marne-la-Vallée (25 juin 2009) :

1. Accès à la connaissance et aux technologies utiles pour le développement	11
2. Liberté de circulation des hommes	10
3. Gestion durable des ressources naturelles et du développement	9
4. Liberté politique et bonne gouvernance	8
5. Accès à l'emploi	5
6. Solidarité, justice, lutte contre la pauvreté	5
7. Civilisation et culture méditerranéenne	4
8. Sécurité alimentaire et qualité de l'alimentation méditerranéenne	3
9. Bien-être, qualité de vie	3
10. Egalité homme-femme	1

Tunis (21 novembre 2009) :

1. Liberté de circulation des hommes	9
2. Tolérance, respect	9
3. Accès à l'éducation, la connaissance et aux technologies utiles pour le développement	8
4. Liberté politique, (syndicale), responsabilité sociale, bonne gouvernance (participation etc.)	8
5. Solidarité, justice, lutte contre la pauvreté	7
6. Civilisation et culture méditerranéenne	3
7. Sécurité alimentaire et qualité de l'alimentation méditerranéenne	3
8. Egalité homme-femme	3
9. Gestion durable des ressources naturelles et du développement	2
10. Accès à l'emploi	2
11. Bien-être, qualité de vie	2
12. Communication, cohésion sociale	1
13. Solidarité familiale et inter-générationnelle	1
14. Ouverture sur l'autre et partage	1
15. Egalite des chances	1

Source : participants aux Séminaires « Méditerranée 2030 » (méthode Stratorg)

Annexes

Annexe 1
1a. Composition du groupe de travail « Valeurs » du programme Med 2030

Nom	Pays	Fonction	e-mail
Pierre BECKOUCHE	France	Conseiller scientifique d'IPMED, coordinateur du groupe de travail	beckouch@univ-paris1.fr
Abdellah EL ASRY	France	Associé, Stratorg	a.elasry@stratorg-alliance.com
Jean Luc FALLOU	France	Directeur général de Stratorg	jl.fallou@stratorg-alliance.com
Salam KAWAKIBI	Syrie	Arab Reform Initiative	salam.kawakibi@gmail.com
Salim KELALA	Algérie	Directeur du Centre d'Etudes Appliquées et de Prospective (CEAP)	salimkelala@gmail.com
Sanja KLEMPIC	Croatie	Institute for Migration & Ethnic Studies	sanja.klempic@imin.hr
Mohammed Tawfic MOULINE	Maroc	Directeur général de l'IRES	mouline@ires.ma
Jacques OULD AOUDIA	France	Economiste à la DGTPE (MINEFI)	jacques.ould-aoudia@dgtpe.fr
Ahmed Youra OULD HAYE	Mauritanie	Coordinateur National de Mauritanie 2030 au Ministère des Affaires Economiques et du Développement	ayihaye@mauritania.mr
Khaled SELLAMI	Tunisie	Directeur de la Veille Stratégique à l'ITES	khaled.sellami@ites.nat.tn
Vladimir SKRAČIĆ	Croatie	Vice-Rector for Science & Development de l'Université de Zadar	vskracic@unizd.hr

1b. Participants au séminaire de Marne-la-Vallée (25 juin 2009)

Nom	prénom	pays	institution	fonction
ALLAL	Houda	Regional	Observatoire Méditerranéen de l'Energie (OME)	Directrice du développement stratégique
ALLALAT	Abdelhak	Maroc	Haut Commissariat au Plan du Royaume du Maroc (HCP)	Directeur de la Prévision et de la Prospective
BAKALEM	Mohammed	Algérie	Commissariat Général à la Planification et à la Prospective (CGPP)	Directeur de la Prospective
BASSALER	Nathalie	France	Centre d'Analyse Stratégique (CAS)	Chef du Service Veille, Prospective, International
BECKOUCHE	Pierre	France	IPEMED / Université Paris 1	Conseiller Scientifique / Professeur
BEN ZAGHOU	Saloua	Tunisie	Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ)	Directrice
BLANC	Frédéric	Regional	Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques (FEMISE)	Directeur des Etudes
CROZET	Yves	France	Laboratoire d'Economie des Transports (LET)	Directeur
DASSONVILLE	Luc	Regional	Plan Bleu	Chef d'Unité
DOLLE	Vincent	Regional	Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM)	Directeur
EL ASRY	Abdellah	France	Stratorg	Associé
FALLOU	Jean-Luc	France	Stratorg	Directeur général
FLORENSA	Senen	Espagne	Institut Europeu de la Mediterrània (IEMed)	General Director
GUIGOU	Jean-Louis	France	Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED)	Délégué général
JOLLY	Cécile	France	Centre d'Analyse Stratégique (CAS)	Chargée de Mission au CAS, Chef du Projet "Med 2030"
KASPARIAN	Robert	Liban	Observatoire Universitaire de la Réalité Socio-Economique (OURSE)	Conseiller Scientifique, ex-Directeur gal de l'Administration Centrale de la Statistique
KELALA	Salim	Algérie	Centre d'Etudes Appliquées et de Prospective (CEAP)	Directeur
LE BRAS	Hervé	Regional	EHESS	Directeur du Laboratoire de Démographie Historique
MAROUANI	Mohamed Ali	France	IEDES, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	Maître de conférences
MOULINE	Mohammed Tawfic	Maroc	Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)	Directeur général
OULD ABBA	Mohamed	Mauritanie	Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques (CMAP)	Coordinateur
OULD HAYE	Ahmed Youra	Mauritanie	Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED)	Coordinateur National de Mauritanie 2030
OZORIO	Anna	Italie	Centro Studi di Politica Internazionale (CESPI)	Senior Analyst
POJANI	Petraç	Albanie	Albanian Institute for International Studies (AIIS)	Board Member
PURGAR	Vinko	Croatie	Ministry of Science & Education	Head of Directorate for International Cooperation and European Integration
REGOJE	Nebojsa	Bosnie-Herzégovine	Ministry of Foreign Affairs	Minister Counsellor, Head of Policy and Information Office
SELLAMI	Khaled	Tunisie	Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES)	Directeur de la Veille Stratégique
SKRACIC	Vladimir	Croatie	University of Zadar	Vice-Rector for Science & Development
ZEYTINOGLU	Ipek	Turquie	Ambassade de Turquie en France	Troisième secrétaire

1c. Participants au séminaire de Tunis (21 novembre 2009)

Nom	prénom	pays	institution	fonction
ALLALAT	Abdelhak	Maroc	Haut commissariat au Plan	Directeur de la Prévision et de la Prospective
BECKOUCHE	Pierre	France	IPEMED / Université Paris 1	Scientific Advisor / Professor
BEN SLAMA	Moncef	Tunisie	ITES - Institut Tunisien des Etudes Stratégiques	
BEN ZAGHOU	Saloua	Tunisie	ITES - Institut Tunisien des Etudes Stratégiques	
BLANC	Frédéric	France	Forum Euro-Méditerranéen des Instituts Economiques (FEMISE)	Directeur des Etudes
DOLLE	Vincent	France	Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (IAMM)	Directeur
FALLOU	Jean - Luc	France	Stratorg	Directeur
GASPARETTI	Fedora	International	Organisation Internationale du travail - Tunis	Expert
GUIGOU	Jean - Louis	France	IPEMED - Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen	Délégué général
HADHRI	Taieb	Tunisie	ITES - Institut Tunisien des Etudes Stratégiques	Ministre conseiller, Directeur général
JARAMILLO	Adriana	International	Banque mondiale	Spécialiste en éducation pour la région Moyen Orient - Afrique du Nord
JOLLY	Cécile	France	IPEMED - Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen	Chargée de mission
KASPARIAN	Robert	Liban	Observatoire Universitaire de la Réalité Socio Économique (OURSE)	Conseiller scientifique, Conseiller à la Présidence du Conseil
KAWAKIBI	Salam	Syrie	Arab Reform Initiative (ARI)	Chercheur
KELALA	Salim	Algérie	Centre d'Etudes Appliquées et de Prospective (CEAP)	Directeur
LE BRAS	Hervé	France	EHESS / CNRS	Directeur
LEFEVRE	Jacques	France	Stratorg	Expert
MESTRE	Alain	France	Syndex	Expert
MOULINE	Tawfic	Maroc	Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)	Directeur
NUNO	Macarena	France	IPEMED - Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen	Chef de projet
OULD ABBA	Mohamed	Mauritanie	Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques (CMAP)	Coordinateur
OULD HAYE	Ahmed Youra	Mauritanie	Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED)	Coordinateur National
OZORIO	Anna	Italie	Centro Studi di Politica Internazionale (CESPI)	Chargée de mission
POJANI	Petraç	Albanie	Albanian Institute for International Studies (AIIS)	Membre du conseil d'administration
SELLAMI	Khaled	Tunisie	ITES - Institut Tunisien des Etudes Stratégiques	Directeur de la Veille Stratégique
SIOUD	Tahar	Tunisie	ITES - Institut Tunisien des Etudes Stratégiques	Expert en relations internationales
SOURVINOS	Sokratis	Grece	Ambassade Grece	Secrétaire d'ambassade
ZOUARI	Abderrazak	Tunisie	ITES - Institut Tunisien des Etudes Stratégiques	Expert

1d. Participants au séminaire de Rabat (24 février 2010)

Nom	prénom	pays	institution	fonction
ABERCHANE	Mouhssine	Maroc	Bank Al Maghrib	
AMMOR	M. Fouad	Maroc	Tempus Maroc	Coordonnateur du programme
BECKOUCHE	Pierre	France	IPEMED / Université Paris 1	Conseiller scientifique / Professeur
BENABDERRAZIK	Hassan	Maroc	Agroconcept	Directeur
BENJELLOUN	Mohamed Othman	Maroc	IRES	Chercheur principal
BENNIS	Said	Maroc	Université Mohammed V de Rabat	Professeur
BOQUET	Dominique	France	Ambassade de France au Maroc	Chef du Service économique
BOUKOUS	Ahmed	Maroc	Institut Royal de la Culture Amazighe Marocaine	Recteur
BRODIK	Christine	France	Ambassade de France au Maroc	Conseillère financière
CENDOYA REVENGA	Pablo	UE	Délégation de l'Union Européenne	Chargé de programme
CHEDDADI	Abdesselam	Maroc	Magazine littéraire du Maroc	Directeur
EL HARRAS	Mokhtar	Maroc	Université Mohammed V de Rabat	Professeur
DIEZ-NICOLAS	Juan	Espagne	Université Complutense, Madrid	Professeur
EL MASLOUHI	Abderrahim	Maroc	Université Mohammed V de Rabat	Professeur
GUIGOU	Jean-Louis	France	IPEMED	Délégué général
MEDDEB	Radhi	France	IPEMED	Directeur général
MELLAKH	Kamal	Maroc	Université Hassan II de Mohammadia , Faculté des Lettres	Professeur
MOULINE	Mohamed Tawfik	Maroc	IRES	Directeur général
RACHIK	Hassan	Maroc	Université Hassan II, Membre du Comité de Pilotage Scientifique, Programme Lien Social de l'IRES	Professeur
SQALLI	Faouzi	Maroc		Anthropologue et écrivain
TALEB	Mustapha	Maroc	Centre Marocain des Etudes et des Recherches Contemporaines (CITERC)	Chercheur
TOUIMI BENJELLOUN	Nacer	Maroc	Université Mohammed V de Rabat	Professeur

Les valeurs dans la société tunisienne entre stabilité et mutations

Communication du Professeur Mustapha Nasraoui (Président de l'Université de Jendouba)
au séminaire de Tunis du 21 novembre 2009

La vie sociale dans la société tunisienne traditionnelle était fondée sur la primauté des valeurs communautaires. L'allégeance de l'individu à sa communauté (tribu, clan, famille parentale, famille élargie) était presque inconditionnelle. Ce modèle a perdu de sa prégnance sans aboutir pour autant à un éclipsement des valeurs communautaires au profit des valeurs individuelles. La modernité qui s'est bâtie en Occident sur la libération de l'individu par rapport à la société n'a pas marqué autant la société tunisienne. Nous allons voir dans quelle mesure les valeurs communautaires perdurent ?

Toutes les enquêtes sur les jeunes (au moins quatre enquêtes) faites par l'Observatoire National de la Jeunesse, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère du Développement Économique, L'Office National de la Famille et de la Population montrent d'une façon claire que les jeunes tunisiens considèrent les valeurs familiales comme prioritaires. L'intérêt porté à la famille parentale vient toujours en second lieu soit après l'intérêt porté à la santé, soit après l'intérêt porté à la situation financière.

L'amitié valeur primordiale dans les sociétés occidentales ne requiert que 39% des scores contre 62% pour les valeurs familiales. Les rapports professionnels se développent mais n'arrivent pas à éclipser les rapports familiaux qui constituent toujours la trame de la vie sociale en Tunisie. La famille tunisienne exerce une force centripète sur ses membres. Quand bien même l'individu de révolte contre elle, se rétracte, la boude pour un certain temps mais finira par retomber dans son giron.

Un autre indicateur de la solidarité familiale est la protection des personnes âgées qui continuent à vivre et vieillir au sein de leurs familles : Placer ces vieux parents dans un asile de vieillards n'est pas concevable par le commun des Tunisiens, il est même considéré comme un acte abject qui engendre la réprobation sociale. Il n'y a en Tunisie qu' 11 centres d'hébergement des personnes âgées, accueillant 700 pensionnaires environ dont la majorité avait une vie marginale avant leur hébergement pour invalidité (mendiants, alcooliques, clochards...) le plus souvent sans liens familiaux solides : 44% sont des vieux célibataires, 83,3% n'ont pas d'enfants.

Cette solidarité familiale a, à notre avis, des avantages et des inconvénients : certes elle protège l'individu contre les aléas de la vie mais bloque, dans une certaine mesure, le développement de son autonomie. Ainsi, les besoins des jeunes tunisiens en chômage dans les classes moyennes et aisées sont presque totalement pris en charge par leurs familles d'où le peu d'empressement qu'ils manifestent dans la recherche d'emploi et n'acceptent que les postes avantageux. Par contre, les jeunes chômeurs issus des classes démunies moins protégés et plus débrouillards, acceptent les emplois précaires en attendant des jours meilleurs.

L'importance des valeurs familiales explique aussi l'ampleur des petites entreprises familiales en Tunisie (autour de 90% de la totalité des entreprises), ce qui permet aux membres de la famille de trouver des emplois et de serrer davantage les liens communs mais ses inconvénients sont nombreux : faible taux d'encadrement, recrutement faible des diplômés, intérêt déficient pour la recherche scientifique de développement et pour l'innovation technologique, développement limité des produits et des services.

Néanmoins et malgré leur importance, les valeurs familiales ont évolué et plusieurs mutations sont à signaler : d'abord, la cohabitation totale reflétant l'ancienne formule « au même pot, au même feu, au même pain » a presque disparu : 80% des familles tunisiennes sont des familles nucléaires et 90% des familles tunisiennes ne cohabitent pas.

Il va sans dire que cette cohabitation totale est toujours source de conflits et de tensions entre les générations, elle les rapproche physiquement mais les écarte affectivement. Dans ce contexte il faut signaler que les conflits les plus virulents opposent la bru et la belle-mère. Cette dernière tyrannise la première qu'elle accuse d'indolence, de mauvaise gestion, de négliger son mari, etc...

Toutefois, la cohabitation est revenue sous une forme plus saine : la proximité résidentielle. Selon L'Institut National de la Santé Publique : 88% des enfants des personnes âgées de 65 ans et plus habitent à quelques minutes des domiciles de leurs parents (souvent dans le même quartier, l'étage au dessus, etc.), seule une minorité (5,3%) demeure au moins à une heure du domicile parental.

Ensuite et dans le même ordre d'idées c'est-à-dire l'évolution des valeurs familiales nous avons mentionné dans notre ouvrage sur la vieillesse dans la société tunisienne (Paris, L'Harmattan, 2003) quelques résultats que nous avons trouvés dans notre travail sur les rapports entre les personnes âgées et les nouvelles générations et plus particulièrement les attitudes des jeunes : respect des parents mais moins d'incursion de ces derniers dans la vie personnelle et affective des jeunes, solidarité familiale mais plus d'autonomie pour l'individu et le couple conjugal, communication avec les aînés mais plus de dialogue et moins d'obéissance.

L'antériorité dans l'âge conférait à elle seule, dans la société tunisienne traditionnelle, un pouvoir de tutelle. Cette tutelle qui signifie à la fois autorité, protection, initiation à la vie sociale et professionnelle est fondée sur la seule expérience : « un nuit de plus suffit à rendre un homme plus avisé que toi » dit le proverbe tunisien. La tutelle gérontocratique a perdu toutes ces forces : L'antériorité dans l'âge ne confère plus d'avantage, le droit d'aînesse sous n'importe quelle forme est révolu. Le mérite est lié à la valeur actuelle indépendamment de tout âge. Parfois les relations prennent même un sens nouveau, inédit, nous voyons l'expérience professionnelle des premières générations devenir obsolètes par rapport aux compétences des nouvelles principalement dans les techniques d'information et de communication. Dans ce domaine, comme peut-être dans d'autres, les parents deviennent dépendants de leurs enfants, un renversement historique des rôles dans l'apprentissage et un indicateur éloquent du changement.

Le second axe des valeurs qui connaît une évolution rapide est l'univers de la consommation : les valeurs de la société tunisienne traditionnelle sans cesse confrontée à la précarité et qui gérait plus la rareté que l'abondance gravitaient autour des impératifs moraux et psychologiques adaptés aux circonstances comme la Kana'a (la vertu de se contenter de peu), l'austérité, la simplicité, la modération dans la consommation, etc. ces valeurs sont actuellement battues en brèche par la nouvelle société de consommation qui considère la consommation en elle-même comme une réussite sociale d'où son usage ostentatoire. La dignité n'est plus dans la subsistance pure et simple, ni dans la satisfaction des besoins vitaux mais dans la participation au bien-être et la jouissance du confort moderne, ce qui explique l'endettement des familles tunisiennes.

Enfin, le troisième axe de valeurs et le dernier à analyser se réfère à l'ouverture sur l'autre. Trois caractéristiques marquaient, dans la société traditionnelle, le Tunisien dans ses rapports à autrui. D'abord, le repli identitaire comme refuge et résistance contre l'occupant et mécanisme de défense contre toute velléité d'assimilation. Ensuite, la monogamie comme forme de reconnaissance et d'intégration dans la communauté d'origine et l'autarcie comme isolement économique face à l'invasion des produits étrangers considérés comme menace pour les économies locales.

Cette situation a énormément changé. La majorité des Tunisiens restent attachés à leur identité arabo-musulmane mais se laissent traverser par les apports d'autres cultures et d'autres civilisations. Le désir d'émigrer répond, dans une certaine mesure, à ce besoin de connaître l'autre différent et de communiquer avec lui. La monogamie est abandonnée non seulement parce qu'elle est suspecte ou dangereuse mais parce qu'elle réduit drastiquement l'univers des échanges et l'enrichissement personnel et social. L'autarcie économique déjà fragile et précaire a succombé devant les assauts des échanges nationaux et internationaux et surtout avec la mondialisation.

En conclusion, nous pouvons dire qu'il y a une évolution des valeurs en Tunisie mais pas une révolution. La majorité des Tunisiens s'identifient à la fois à des valeurs traditionnelles et à des valeurs nouvelles, c'est-à-dire ni conservateurs fermés ni révolutionnaires acharnés. Mais cet équilibre entre tradition et modernité va-t-il résister à l'épreuve de l'évolution rapide du monde favorisée par les techniques d'information et de communication, va-t-il basculer dans un sens ou dans un autre ? Les prochaines années nous le diront.

L'enquête de 2004 sur l'évolution des valeurs au Maroc

Communication de Mohammed Tawfik Mouline (Directeur général de l'IRES)
au Séminaire de Tunis du 21 novembre 2009

La première enquête nationale sur les valeurs menée par des chercheurs marocains en 2004 est réalisée dans le cadre du bilan du Cinquantenaire de l'Indépendance du Maroc. L'échantillon comprend plus de 1000 répondants, répartis sur 14 régions du Royaume. L'enquête comporte une centaine de questions sur les domaines suivants : famille, religion et traditions, politique, travail et loisirs. Les principales conclusions de l'enquête sont présentées ci-après :

- Le lien familial reste le lien le plus valorisé. Mais, lui aussi, connaît des changements liés aux processus d'individuation et d'autonomie des membres de la famille. On assiste à une valorisation de la famille nucléaire, de l'autonomie du couple et des enfants dans le choix du conjoint.
- Le rapport à la religion a tendance à devenir anonyme, individuel, direct, c'est-à-dire en dehors des médiations institutionnelles traditionnelles. Le libre accès à l'information favorise l'autonomie de l'individu et, par conséquent, la diversité et l'hétérogénéité des valeurs. Ces situations donnent naissance à des choix et à des bricolages personnels desquelles résultent des zones de tensions effectives ou potentielles telles que les postures lors de la prière, les visites des sanctuaires...
- Si le lien religieux est valorisé, il reste largement informel, en ce sens qu'il n'est guère encadré par des entités religieuses (confréries, associations...). Ceci laisse un grand vide pour le développement du bricolage, de l'improvisation, voire de l'anomie en matière de valeurs religieuses.
- Les liens sociaux en général sont tirillés par des considérations religieuses et non religieuses. Selon les contextes, la mixité, la tolérance, l'attachement identitaire, qui sont autant de façons de nouer le lien avec autrui, sont fondés sur des croyances tantôt religieuses tantôt séculières. On est largement pour la mixité à l'école et moins pour la mixité à la plage.
- Le lien politique constitue le lien le plus faible. Ceci se traduit par une faible adhésion aux organisations politiques. La faiblesse du lien politique est liée à l'inconsistance de la culture politique. Le taux élevé des sans opinions dans le domaine politique serait dû en partie à l'évanescence d'une opinion publique nationale.
- Les marocains et, notamment les jeunes, puisent de moins en moins leurs attitudes et leurs valeurs dans leurs contextes immédiats (famille, école, médias nationaux). La source d'influence dans les domaines des valeurs, en général et des valeurs religieuses en particulier dépasse les frontières nationales.
- La conséquence immédiate de ce processus de globalisation de l'information consiste en la diversification récente des sources de diffusion des valeurs. Le menu de valeurs, qui n'est plus seulement local, devient diversifié, hétérogène et conflictuel. Il rend possible un choix anonyme, individuel et direct, c'est-à-dire opérant en dehors de toute médiation personnelle (le père, l'instituteur...). Le libre accès à l'information favorise l'autonomie de l'individu et renforce, par conséquent, la diversité et l'hétérogénéité des valeurs.
- Certaines valeurs traditionnelles (obéissance à l'époux, punition corporelle des enfants, polygamie...) sont clairement opposées aux valeurs modernes (dialogue, autonomie du couple...). Cependant, dans plusieurs cas, l'attachement à la famille et au mariage, la valorisation de la solidarité, de la confiance ne sont en soi ni modernes ni traditionnels. Tout dépend de la nature des motivations (religieuses, séculières, sociologiques et autres) qui les justifie et qui leur donne du sens. Ceci implique que la solidité d'un lien social n'est pas forcément en rapport avec le contenu moderne ou traditionnel des valeurs qui le fondent.

Quelques réflexions sur le processus Euromed et le partage de valeurs communes entre le Nord et le Sud

Note de travail pour le Comité de Parrainage Politique d'IPEMED
Abderrahmane Hadj-Nacer, co-président du Comité de Parrainage Politique, 15 mars 2010

Quinze ans après le Sommet de Barcelone de 1995, il est désormais admis par une majorité d'observateurs et d'experts que le rapprochement entre les deux rives de la Méditerranée est loin d'avoir donné les résultats escomptés. La convergence économique, pour ne citer qu'elle, demeure insuffisante car, malgré des performances appréciables des économies du Sud, la Méditerranée sépare deux zones largement inégales en terme de prospérité, de développement humain et de respect des droits fondamentaux.

L'objet de ce papier n'est pas de faire le bilan de ce que l'on désigne souvent par « l'euromed ». De nombreux travaux académiques existent déjà en ce sens et, d'ailleurs, l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen réalise actuellement une synthèse des recherches les plus abouties en la matière. Mais il faut se demander pourquoi, après quinze ans, l'euromed piétine.

Les gouvernances politiques au sud : une des raisons de l'impasse

Dans les discours habituels (et convenus), le manque de ressources financières allouées aux pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) revient comme un leitmotiv surtout lorsque ces ressources sont comparées aux fonds structurels réservés aux pays d'Europe centrale et orientale qui ont adhéré récemment à l'Union européenne. Là aussi, des travaux existent qui, sans nier cette différence de traitement, mettent toutefois en évidence le fait que les ressources financières existent au Sud et à l'Est de la Méditerranée mais que le problème relève avant tout de leur mobilisation et de leur emploi pour mener à bien des projets à long terme. Par ailleurs, outre la question de l'aide financière européenne, le cavalier seul des pays du Sud de la Méditerranée est souvent cité comme l'une des raisons des difficultés de l'euromed.

Le cas des pays du Maghreb, dont le regroupement régional, c'est-à-dire l'Union du Maghreb arabe est en panne, en est la meilleure illustration. Comment espérer en effet qu'une dynamique économique régionale s'instaure quand les PSEM rechignent à commercer entre eux ? Ces deux thèmes de l'insuffisance de l'aide financière européenne et de la division des PSEM sont très connus et servent de matière inépuisable pour les innombrables colloques consacrés au monde méditerranéen.

A l'inverse, d'autres causes sont analysées de manière moins fréquente et bien plus prudente. Il s'agit notamment de la gouvernance politique des PSEM. Un simple suivi attentif de l'actualité de la région ou bien encore une lecture des rapports d'organisations non-gouvernementales spécialisées dans la défense des droits de la personne humaine démontrent pourtant que cette gouvernance a beaucoup de progrès à faire ne serait-ce qu'en matière de respect des libertés individuelles. Des libertés qui conditionnent, faut-il le rappeler, la capacité des opérateurs économiques locaux à entreprendre et à œuvrer au développement de leurs pays sans oublier la possibilité pour les élites disséminées à l'étranger d'investir dans leur terre d'origine voire de s'y (ré)-installer. Et c'est cette même gouvernance qui pose aussi problème dès lors que l'on interroge les investisseurs étrangers, ces derniers exigeant une visibilité ainsi qu'une prévisibilité à long terme : une demande légitime à laquelle des systèmes politiques loin d'être parfaits ne sont pas capables de répondre de manière satisfaisante.

Pourtant, dans son approche à l'égard de ses rives Sud et Est, l'Union européenne feint de croire que c'est d'abord le développement des liens économiques – stimulé par la création d'une zone de libre-échange – qui va tout régler et que c'est grâce à ces liens que les pays concernés vont finir par s'inscrire dans une sorte de cercle vertueux menant du marché vers la démocratie. De leur côté, les gouvernements des PSEM insistent sur la spécificité de leurs pays, de leur histoire et de leurs cultures, et n'acceptent de droit de regard européen que sur leur capacité à réformer leurs économies et à les mettre à niveau. Cette position intransigeante peut expliquer pourquoi le projet final de l'Union pour la Méditerranée (UpM) s'est concentré sur les projets économiques.

Réfléchir à la « mise à niveau politique »

Dès lors, la question qui se pose – en ayant toujours en tête la réflexion à propos de l'échec de l'euroméditerranéen – est de savoir s'il n'est pas temps de réfléchir aux aspects politiques du rapprochement entre l'Union européenne et les PSEM. N'est-ce pas parce que le volet de « mise à niveau politique » a été négligé – ou volontairement sous dimensionné – que le processus de Barcelone patine et que le Sud et l'Est de la Méditerranée continuent de pointer aux derniers rangs en matière de développement humain ? Et pour répondre à cette question, il faut d'abord accepter qu'elle puisse être posée et donc reconnaître sa pertinence.

De fait, le point de départ d'une réflexion sur la question du lien entre gouvernance politique dans les PSEM et évolution du processus de rapprochement euro-méditerranéen doit d'abord trancher le point suivant : doit-on ou peut-on considérer que les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont besoin d'une gouvernance comparable – dans ses fondements – à celle des pays de l'Union européenne ? En d'autres termes, la réflexion liminaire pourrait être formulée ainsi : les populations du Sud et de l'Est de la Méditerranée partagent-elles les mêmes valeurs que leurs homologues du Nord, ce qui, par conséquent les inciterait à espérer une gouvernance politique proche de celle qui existe au sein de l'Union européenne ?

On peut bien sûr répondre à cette dernière question par la négative. C'est d'ailleurs ce que l'on entend ici ou là dans les discours destinés à préserver, ou à justifier, le statu quo politique au Sud et à l'Est de la Méditerranée. C'est ce que cherchent aussi à défendre celles et ceux qui estiment que l'Occident est le seul détenteur de valeurs qu'il qualifie pourtant d'universelles. En mettant l'accent sur les différences de culture et de religion, on démontre ainsi que les populations du Sud sont, par essence, différentes de celles du Nord et que ce serait faire fausse route que d'affirmer qu'elles souhaitent une gouvernance politique comparable à ce qui existe en Europe. Culturalisme, « différentialisme » alimentent cette ligne défensive qui prévaut aujourd'hui. Après une vaine tentative de réfléchir aux valeurs communes entre les deux rives de la Méditerranée – une démarche initiée à l'époque par le Commissaire européen Manuel Marin – l'Union européenne, du moins la Commission préfère désormais éviter de s'aventurer sur ce terrain.

Les élections sont un exemple parfait du décalage entre l'ambition que l'Union européenne affiche pour certains de ses voisins à l'Est et ceux du Sud de la Méditerranée. Pour s'en rendre compte, il suffit d'avoir en tête le nombre conséquent d'observateurs que l'UE peut mobiliser pour un scrutin en Ukraine ou en Géorgie et de le comparer à la poignée symbolique de ses représentants déployés lors d'une élection présidentielle en Algérie, en Tunisie ou en Egypte. Un autre exemple, bien plus frappant, est celui des coups d'Etat. Au cours des derniers mois, l'Afrique semble avoir renoué avec ses vieux démons de par la multiplication de coups d'Etats militaires qui ont renversé des présidents démocratiquement élus. Dans la plupart des cas, l'Europe s'est illustrée par des protestations timides et une acceptation de fait de la nouvelle situation. « Real politik », diront les uns, « volonté de ne pas laisser la Chine ou les Etats-Unis renforcer leurs positions dans les pays concernés », ajouteront les autres : tout cela n'est pas nouveau. On sait que l'émergence de pouvoirs forts peut apparaître comme un moindre mal dans une zone de grande instabilité. Mais qu'en est-il à long terme ?

Aider les élites du Sud et de l'Est de la Méditerranée

Quel enjeu représenterait une réflexion sur les valeurs communes entre les pays européens et les PSEM ? La réponse est simple : menée jusqu'au bout, elle amènerait l'Europe à admettre que des thèmes tels que le respect de la liberté individuelle, la liberté d'expression, le droit à la propriété, le droit à la sécurité et le « droit à l'Etat de droit » ne sont pas des aspirations marginales au Sud et à l'Est de la Méditerranée et que, bien au contraire, elles sont des pré-requis incontournables pour la réussite des réformes économiques et de l'arrimage des PSEM à l'Union européenne. Et il serait bénéfique aussi que les élites européennes admettent enfin qu'il s'agit aussi de convictions que partagent leurs homologues des PSEM.

Il faut d'ailleurs s'attarder un peu sur cette question des élites de ces pays et de la position ambiguë de l'Europe à leur égard. On doit bien comprendre que le décalage entre le discours des élites arabes – qui défendent les libertés – et les dirigeants arabes adoués qui les restreignent, a fini par délégitimer le rôle de ces mêmes élites aux yeux de leurs peuples. En un mot, plus l'Europe tergiverse, plus elle privilégie le culturalisme local et plus elle affaiblit les élites qui sont justement

capables de favoriser la réussite de grands projets régionaux tels que l'euromed ou l'Union pour la Méditerranée.

A ce titre, il est nécessaire de relever que le décalage entre les discours des élites et la réalité vécue par les peuples des pays arabes n'est pas une nouveauté. Déjà à l'époque coloniale, les élites du Sud avaient compris que pour acquérir leurs droits fondamentaux, leurs peuples se devaient d'accéder à la citoyenneté. Et lorsque celle-ci sembla être à portée de main, la réaction des puissances coloniales fut d'accorder l'indépendance mais sans la confier aux élites légitimes mais plutôt à des dirigeants désignés issus des rangs de l'armée. Le cheminement politique et le destin de Ferhat Abbas illustrent on ne peut mieux ce rappel historique.

Et c'est à l'aune de ce besoin de droits fondamentaux qu'il faut examiner l'essor du phénomène des binationaux franco-maghrébins. Pour de nombreux Maghrébins, devenir citoyens français ou autres (britanniques, canadiens,...), c'est aussi accéder au « droit d'avoir des droits », de se sentir protégé par des législations claires qui, officiellement du moins, écartent le fait du prince, l'arbitraire et l'abus de pouvoir. Il ne faudra pas s'étonner si, au cours des prochaines années, c'est au sein de ces diasporas franco-maghrébines que se développeront des mouvements revendicatifs à l'égard des pays d'origine, un peu à l'image de ce que fut l'Etoile nord-Africaine au nationalisme maghrébin dans les années 1920 et 1930.

L'exemple turc

Dans les discours concernant la candidature de leur pays à l'Union européenne, le patronat et de nombreux intellectuels turcs ont coutume de dire que le « processus d'adhésion compte plus que l'adhésion ». Cette formule n'est pas qu'une simple boutade destinée à relativiser toutes les difficultés, passées et à venir, rencontrées par cette candidature. Elle résume le fait que nombre d'élites turques sont conscientes des effets positifs induits par les critères d'adhésion imposés par l'Europe. Ces critères sont en effet une pression permanente qui tire la Turquie vers le haut et l'oblige à se moderniser sans cesse. La modernisation dont il est question est bien entendu économique et financière. Mais elle est aussi politique.

Ce qui suit peut surprendre ou même choquer mais c'est certainement en grande partie grâce à l'Europe et aux critères d'adhésion, les derniers en date étant ceux de Copenhague, que l'armée turque reste dans ses casernes et qu'elle ne cède pas aux tentations putschistes qui étaient les siennes durant les années 1980. Voilà un schéma qui rend songeur nombre d'élites du Sud de la Méditerranée ! Car cette « pression positive » qu'exerce l'Europe sur la Turquie n'est pas ignorée dans les PSEM. Suivie avec attention, elle constitue même un benchmark, ou un outil de comparaison, à propos de ce que l'Europe souhaite pour les uns et les autres. Il est peut-être temps que cette « conditionnalité positive » s'applique aussi aux PSEM pour le plus grand bien de leurs institutions et de leurs gouvernances.

Note sur les éléments de divergence des pays euroméditerranéens

Réaction à la version « martyre » de *Méditerranée 2030* (G. Almeras et C. Jolly, IPAMED, 2009)
par Charles Abdallah (économiste, Beyrouth), mars 2010

1. Economie : difficulté d'accès aux marchés européens et diversification des pôles d'attraction

1.1. Entre Maghreb et Machrek, des pôles d'attraction différents

1.1.1. Les pays du Machrek : Forte proximité économique et culturelle avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), bien plus riches, où :

- toutes les qualités de biens et services trouvent un marché compte tenu des diverses origines des populations résidentes et de l'écart de richesses entre les plus riches et les plus pauvres ;
- la taille des marchés est considérable compte tenu de la taille des populations résidentes (taux de croissance démographique très importante) et du pouvoir d'achat moyen ;
- les taux de croissance de l'économie et la faible taille des populations autochtones permettent une émigration massive ;
- la cohabitation de métiers traditionnels et de métiers sophistiqués (pétrole, banque, immobilier de pointe) permet l'absorption d'individus bénéficiant de tous les types et de tous les niveaux de qualification.

A ce titre, il est permis de parler d'un ancrage croissant des pays du Machrek autour du pôle de développement que représentent les pays du CCG, ce que ne voit pas le rapport « Méditerranée 2030 » d'IPAMED (Guillaume Almeras et Cécile Jolly). Beaucoup plus, avec la prise de contrôle croissante d'intérêts nationaux par les pays du CCG, le Machrek se trouve même déjà très engagé dans le scénario « néo-colonialiste » envisagé par le rapport.

1.1.2. Les pays du Maghreb : Derrière eux, le Sahara et l'Afrique sub-saharienne, pauvres et sous-développées ; devant eux, l'Europe seule partenaire possible (hormis les échanges avec le reste du monde). Ajouter à cela la proximité linguistique et, a contrario, la faible proximité culturelle avec les pays du Machrek et du CCG.

1.2. Des marchés européens difficiles d'accès

1.2.1. Pour les produits agricoles

Outre quelques facteurs connus tels que la faible compétitivité, la faible contre-saisonnalité et la mauvaise connaissance des marchés, d'autres facteurs sont très peu relevés, notamment :

- la faible technicité qui empêche le respect des normes sanitaires européennes, particulièrement exigeantes, sachant que les Etats membres de l'UE-27 ont la possibilité individuelle de les durcir par rapport au référentiel commun, lui-même plus strict que le Codex Alimentarius de la FAO. Il faut être aujourd'hui un agriculteur sud-africain, néo-zélandais ou californien pour pouvoir exporter vers l'Europe !
- La logistique individuelle des exportateurs, coûteuse et peu efficace. Il n'existe pas de logistique collective destinée à l'établissement d'entrepôts à proximité des marchés afin de minimiser les coûts et les délais de livraison.

1.2.2. Pour les services

- Services bancaires : faiblesse des secteurs bancaires (taille et technicité, sauf au Liban), présence ancienne de banques européennes qui drainent l'épargne locale vers l'Europe et organisent les remises des émigrés, compétitivité et technicité des banques européennes qui empêchent les banques locales de s'implanter efficacement en Europe.
- Services touristiques : faibles flux touristiques Sud-Nord qui empêchent les acteurs du Sud de se développer, développement ancien du tourisme Nord-Sud qu'organisent des géants du tourisme européens. Ces derniers exercent une concurrence au Sud même sur les acteurs locaux et organisent la concurrence entre eux quand ils doivent sélectionner des partenaires locaux, ce qui ajoute deux obstacles à la croissance des acteurs du Sud.
- Services informatiques : concurrence de pays à très bas coûts tels que l'Inde.

2. Un éloignement culturel croissant

2.1. Au Machrek (Egypte incluse)

L'instabilité politique générée par le conflit avec Israël a amené au renversement les élites politiques traditionnelles, accusées d'inefficacité et de collusion avec les grandes puissances, à l'apparition de régimes nationalistes populistes et au départ des élites professionnelles et intellectuelles qui représentaient alors les relais de l'Europe dans ces pays à la suite d'une longue fréquentation et de systèmes éducatifs installés par les pays européens depuis au moins le 19^{ème} siècle. De même qu'elle a abouti au départ des communautés européennes installées au Machrek depuis souvent fort longtemps (Grecs, Italiens, Français ou Maltais) et qui représentaient un relais encore plus direct l'Europe au Machrek.

Une chute générale du niveau de culture s'en est suivi et un repli sur des modes de vie plus traditionnels. Les nouveaux régimes et leurs élites se sont tournés vers les pays qui avaient moins d'ambitions ou pas de passé coloniaux : Union soviétique, Etats-Unis (malgré l'appui à Israël), Royaume-Uni pour les pays de colonisation française (fort courant pro-anglais au Liban dans les années 1940 et 50). Le peu d'attrait pour l'Union soviétique et la facilité de l'accès à la « culture » et aux modes de vie américains (notamment la facilité d'apprentissage de la langue anglaise) ont ensuite contribué à éloigner davantage les populations locales des partenaires de l'époque précédente, d'abord sur le plan culturel puis, par voie de conséquence, sur le plan des relations commerciales. Les principaux partenaires sont, outre les Etats-Unis et la Chine, l'Italie et l'Allemagne, deux pays sans passés ni ambitions coloniales.

Il est important de souligner que, si la langue anglaise permet aux pays euro-méditerranéens de commercer, la méconnaissance des langues - et donc des cultures - des autres empêche tout rapprochement véritable. L'usage de l'anglais met les partenaires européens sur le même rang que les autres partenaires commerciaux.

2.2. Au Maghreb (hors Lybie)

La situation est différente au Maghreb. La proximité culturelle avec l'Europe y est plus forte étant donné que la période de colonisation y a été plus longue. Quand les élites traditionnelles y ont été renversées, c'est à la suite des luttes pour l'indépendance et non pas à la suite du conflit israélo-arabe. L'époque de ces luttes est aujourd'hui lointaine alors que l'instabilité est toujours de mise au Machrek où le conflit israélo-arabe perdure, amenant à davantage de radicalisation et à davantage de rejet de l'Occident en tant que tel et de l'Europe en particulier. Il est vrai que cette radicalisation touche également certains pans de la société maghrébine mais cela n'a pas suffi à amener les élites au pouvoir à renier un héritage culturel français beaucoup plus profondément ancré qu'au Machrek. L'Europe, à travers la France, dispose encore de relais culturels puissants dans cette partie de la Méditerranée et cela joue en faveur d'un rapprochement avec l'Europe, ce qui n'est pas le cas au Machrek. Le développement de relations économiques avec l'Italie et l'Allemagne, sans passés ni ambitions coloniales, permet à ces pays de s'éloigner de l'ancien colonisateur tout en restant dans une proximité commerciale avec l'Europe.

3. Un rejet du modèle social européen

Le modèle social européen, perçu comme fondé sur les valeurs de l'individualisme, demeure peu attractif malgré les garanties sociales qu'il offre. Le Sud préfère encore garantir le bien-être social par la solidarité communautaire, clanique et familiale plutôt que par des mécanismes qui laissent l'individu isolé dans son face à face avec l'Etat-garant. Que l'Etat apporte certaines garanties est apprécié mais on ne lui confiera pas l'entièreté de la protection sociale.

Le rejet dont le modèle social européen fait l'objet achève d'éloigner les populations du Machrek de celles de l'Europe et les rapproche davantage de leur environnement arabe et de leur partenaire américain, perçu comme plus traditionaliste que le partenaire européen.

4. Rejet politique des anciennes puissances coloniales, politiques nationalistes face aux voisins

L'incapacité à affronter politiquement, militairement et économiquement l'ancien colonisateur et les pays européens en général provoque une réaction d'évitement et de rejet car la relation rappelle trop le sous-développement du pays et l'histoire de la domination passée. Elle a également amené

pratiquement tous les pays du Sud et de l'Est méditerranéen de taille importante à développer leur propre nationalisme face à des voisins plus faibles et moins développés quand ils en avaient l'occasion: l'Égypte face au Soudan ou au Yémen (dans les années 1960) et face à l'Europe (guerre de 1956 et suites), la Syrie face au Liban, le Maroc face Sahara occidental, la Libye face au Tchad, l'Irak face au Koweït, l'Arabie saoudite face au Yémen, etc. Les faibles niveaux de développement atteints par les économies locales, insuffisants pour envisager des montées en gamme, ne permettent pas des échanges intra-branches et accroissent la concurrence entre pays, ce qui continue à maintenir vives les tensions nationalistes et les réflexes protectionnistes.

Cela nous ramène au scénario de conflits méditerranéens évoqué par le rapport Alméras-Jolly, plus vraisemblable qu'un rapport de coopération entre pays du Sud-Est ou entre ces pays et l'Europe.

Adieu Beyrouth méditerranéenne!

Après le génocide architectural et archéologique pratiqué par Solidere, voici le temps des démolitions des vieux immeubles de Ras Beyrouth et d'Achrafié pour construire les «tours» de bétons et de vitres. Déjà, les vieilles demeures patriciennes de notre capitale ou les petits immeubles modestes en pierre, avec des arcades gracieuses et des toits de tuile, avaient commencé à disparaître dès les années soixante du siècle dernier. Palmiers, acacias et autres végétations luxuriantes, familiers de tout paysage méditerranéen traditionnel, se sont faits de plus en plus rares. Aujourd'hui, tout est remplacé par ces tours au style architectural moderne et monotone, typique de Dubaï ou Abou Dhabi ou Qatar, style lui-même inspiré de l'évolution de l'architecture des villes des Etats-Unis en bordure de l'Atlantique ou du Pacifique.

Dans la zone que s'est appropriée Solidere, le nom des rues est devenu celui des grandes avenues de New York et le nom des tours rappelle celui des beaux immeubles de la capitale d'affaires des Etats-Unis. Cependant que les nouveaux «souks» de Beyrouth ne sont qu'une énorme farce, n'étant qu'un simple «mall» de magasins modernes, comme il en existe partout aux Etats-Unis ou dans les pays arabes pétroliers. En réalité, irrémédiablement Beyrouth perd tous les jours un peu plus son caractère de ville méditerranéenne pour ressembler aux «villes de sel»¹ des monarchies et émirats pétroliers de la péninsule arabique. Notre économie est d'ailleurs de plus en plus dépendante de la conjoncture pétrolière et des investissements fonciers ou bancaires des ressortissants de ces riches principautés ou de nos émigrés faisant fortune là-bas. Comme si un mouvement de plaques tectoniques souterraines aboutissait à éloigner le Liban et sa capitale de la Méditerranée pour l'arrimer de plus en plus solidement à la péninsule arabique, à ses modes de consommation, à ses niveaux de vie, à ses comportements et ses mœurs.

Peut-être que la nouvelle génération de Libanais, celle qui n'a pas connu le Liban d'antan et les vrais souks du centre historique de sa capitale, trouve-t-elle cette évolution fort à son goût; après tout, Beyrouth s'est alignée sur le style architectural américano-saoudien qui domine la péninsule arabique. Pourquoi ne pas devenir un appendice de la formidable prospérité pétrolière

qui enrichit tant de gens? Pourquoi ne pas vivre comme à New York ou au rond-point de la Défense à Paris, ou comme à Dallas? Faut-il s'accrocher à un Liban disparu pour toute la nouvelle génération de jeunes Libanais et pourquoi dénoncer un Liban de la prospérité traduit en tours de béton de luxe, comme il en existe partout?

La réponse facile est bien d'accepter les faits accomplis et irrémédiables. Mais la réponse réfléchie consistera à se demander au préalable qu'elle sera désormais l'originalité architecturale de notre capitale, reflétant sa spécificité culturelle et sa richesse humaine. Si la locomotive de la globalisation pétrolière qui a affecté la péninsule arabique doit nous passer sur le corps ici aussi, qu'elle sera alors encore notre raison d'être Libanais, plutôt que Saoudien ou Qatari ou Koweïtien ou Dubaïote, par les mœurs sinon par la nationalité?

Notre visage arabe avait été jusqu'ici celui de notre participation plus qu'active à la renaissance de la langue et des lettres arabes, au dialogue des cultures et des valeurs avec l'Occident conquérant, voire notre appui aux luttes de libération nationale des peuples arabes voisins. Ne sera-t-il plus demain que celui d'une arabité de la fortune matérielle, de l'investissement dans le foncier de luxe, d'une forte religiosité à but ostentatoire, comme le symbolise si bien la gigantesque nouvelle mosquée de l'ancienne Place des Martyrs, place historique qui disparaît tous les jours un peu plus, peuplée désormais exclusivement d'immeubles de grand luxe?

Mais peut-être que notre jeunesse n'est même plus à même de se poser un tel problème. Ceux qui émigrent aux Etats-Unis, au Canada ou en Europe et Australie ont fait le choix d'une vie plus digne. Ceux qui émigrent au Golfe espèrent la fortune rapide. Ceux qui restent sont divisés entre familles très aisées et familles très pauvres. Ni les unes ni les autres, pour des raisons opposées, n'ont la possibilité effective de réfléchir au destin de notre culture et de notre identité. Cessons donc de penser, de critiquer, d'être des esprits chagrins: vous verrez tout ira bien mieux! ■

1- Titre du très beau roman en trois volumes de l'écrivain bien connu, al-Taïeb Saleh, qui décrit l'émergence du phénomène pétrolier dans la péninsule arabique, autrefois pauvre et bédouine.

Liste des acronymes

ARI : Arab Reform Initiative

CCG : Conseil de Coopération du Golfe

CEAP : Centre d'Etudes Appliquées et de Prospective

IMES : Institute for Migration & Ethnic Studies (Croatie)

IRES : Institut Royal d'Etudes Stratégiques

ITES : Institut Tunisien d'Etudes Stratégiques

MAED : Ministère des Affaires Economiques et du Développement (Mauritanie)

PSEM : Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée

UMA : Union du Maghreb Arabe